

Peut-on rire de tout au Maroc ? *Pas sûr*

Le café servi par "AlAoula" a un goût amer pour le barreau



Driss Lachguar reçoit l'ambassadrice du Vietnam



Fatiha Saddas appelle le gouvernement à soutenir les personnes physiques et morales touchées par la crise sanitaire
Said Baaziz exhorte l'Exécutif à interagir avec la proposition de loi relative à l'enrichissement illicite



2020 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée au Maroc
Mohammed Benabbou, climatologue : Il faut s'habituer à de tels scénarios climatiques



Entretien

Le résultat net du Fonds d'équipement communal chute de 16% en 2020



Driss Lachguar reçoit l'ambassadrice du Vietnam



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a reçu, mardi 20 avril au siège central du parti, l'ambassadrice du Vietnam au Maroc, Dang Thi Thu Ha.

Les discussions entre les deux parties ont porté sur les relations dis-

tinguées entre les deux pays et les deux partis (à savoir l'USFP et le Parti communiste vietnamien), ainsi que sur les résultats du dernier congrès du PC vietnamien et la volonté de sa nouvelle direction de développer les relations entre les deux pays.

L'affaire du Sahara marocain a été également abordée lors de cette réunion. En effet, le Vietnam assure actuellement la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU et peut, à ce titre, jouer un rôle dans la relance du processus de négociation sur la base du plan d'autonomie pro-

posé par le Maroc.

Il y a lieu de rappeler que Driss Lachguar a été accompagné lors de cette réunion de Mehdi Mazouari, membre du Bureau politique de l'USFP et de Khaoula Lachguar, membre du Conseil national du parti.

Fatiha Saddas appelle le gouvernement à soutenir les personnes physiques et morales touchées par la crise sanitaire

Said Baaziz exhorte l'Exécutif à interagir avec la proposition de loi relative à l'enrichissement illicite



La parlementaire itihadié Fatiha Saddas a affirmé lundi que le gouvernement doit prendre le pouls de la société et prendre compte de l'impact des mesures qu'il a prises sur de larges couches sociales.

Elle a souligné, dans sa réaction, au nom du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, à la réponse du ministre de l'Industrie et du Commerce lors de la séance des questions orales hebdomadaire,



que de nombreux secteurs vivent dans des conditions difficiles en raison de la décision d'élargissement du couvre-feu nocturne pendant le mois de Ramadan, soulignant que ces mesures ont fortement impacté les propriétaires des cafés et restaurants, et ceux des transports touristiques ainsi que le secteur de l'événementiel.

La député du Groupe socialiste a assuré qu'en plus des personnes concernées, de nombreuses entreprises sont au bord de

la faillite en raison des dettes accumulées à cause des répercussions de la crise de la Covid-19.

Elle a, dans ce sens, appelé ce membre du gouvernement à mettre en œuvre des mesures de soutien en faveur des personnes lésées et à assurer leur gagne-pain quotidien, ainsi qu'à soutenir les entreprises touchées de plein fouet par la crise sanitaire.

Par ailleurs, Said Baaziz, membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, a appelé le gouvernement à répondre à la proposition de loi présentée par son propre groupe relative à l'enrichissement illicite.

Le député itihadi a affirmé, lors d'une séance plénière tenue à la Chambre des représentants mardi, que cette proposition se compose de 31 articles et que son groupe parlementaire attend la réponse du gouvernement à son sujet, soulignant que le texte proposé par le Groupe socialiste est exhaustif contrairement au projet de Code pénal qui ne traite la question épineuse de l'enrichissement illicite que dans un seul article.

Said Baaziz a également souligné que le gouvernement est appelé à répondre favorablement à la proposition du Groupe

socialiste afin que le Maroc puisse mettre en place des mécanismes et des procédures à même de lutter contre la corruption.

«Notre objectif à l'USFP est l'élaboration d'un projet de société moderne, ouverte et solidaire, et cela passe par la lutte contre la corruption et la dilapidation des deniers publics», a-t-il soutenu.

Il a également exprimé sa crainte de voir cette proposition de loi subir le même sort qui a été réservé à la proposition du Groupe socialiste relative à la création d'une Instance chargée des affaires de l'Etat pour consacrer la bonne gouvernance et préserver les deniers publics. Laquelle proposition a été présentée par le Groupe socialiste en 2017, mais le gouvernement avait préféré la mettre au placard.

Cette instance se propose de remplacer l'Agence judiciaire du Royaume (AJR) qui, d'après l'USFP, se trouve dépassée par les mutations rapides du Maroc en matière de protection des droits de l'Homme et des libertés.

Créée le 7 janvier 1928, réorganisée via Dahir en 1953 et rattachée au ministère des Finances, l'AJR est, en effet, devenue inefficace et obsolète jusque dans la terminologie usitée par le texte juridique y afférent.

H.T

Peut-on rire de tout au Maroc ?

Pas sûr

Le café
servi par
"Al Aoula"
a un goût
amer pour
le barreau



Le personnage d'avocat dans la sitcom «Café moitié moitié (kahwas nas nas)» semble indigeste pour l'Association des jeunes avocats (AJA). Cette dernière vient de porter plainte devant la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) afin qu'elle prenne les décisions appropriées. Selon la dite association, la série diffusée sur la première chaîne nationale depuis le début du ramadan serait préjudiciable aux avocats ainsi qu'aux usages et principes de cette profession.

Dans leur plainte, les jeunes avocats estiment que les épisodes de cette sitcom diffusés les 15 et 16 avril derniers ont constitué une insulte et une atteinte grave à la mission des hommes et femmes en robe noire ainsi qu'un non-respect patent à l'égard de la robe d'avocat. Pour eux, la création artistique et la comédie ne doivent pas être au détriment de la profession des avocats qui demeure un métier encadré par des normes et des principes universels. Mieux, ils

pensent que la liberté d'expression dans le secteur audiovisuel doit s'exercer dans le respect total des valeurs civilisationnelles et des lois en vigueur.

En effet, l'AJA a critiqué vivement le fait de porter la robe d'avocat dans un café et la distribution des cartes de visite ainsi qu'une scène encourageant la corruption. Pour les membres de l'AJA, ces scènes n'avaient aucune valeur dramatique ou artistique et n'ont rien de l'art de la comédie. Au contraire, précisent-ils, il s'agit bien de comportements qui se contredisent avec les règles de la profession, ses usages et ses coutumes. Pis, elles représentent une provocation et une incitation au non-respect envers les avocats.

Pour l'AJA, la loi est claire. Le Dahir n° 1.08.101 du 20 octobre 08 portant promulgation de la loi n° 28.08 organisant la profession d'avocat (B.O. 6 nov 2008), précise dans son article premier que «la profession d'avocat est une profession libérale indépendante qui assiste la magistrature pour rendre la jus-

tic; les avocats font dans ce sens partie de la famille judiciaire ». Elle ajoute que si la loi (03-77) relative à la communication audiovisuelle indique dans son article 3 que « la communication audiovisuelle est libre », elle précise, pourtant, que « cette liberté s'exerce dans le respect de la dignité de la personne humaine, de la liberté et de la propriété d'autrui, de la diversité et du caractère pluraliste de l'expression sous toutes ses formes des courants de pensée et d'opinion ainsi que dans le respect des valeurs religieuses, de l'ordre public, des bonnes mœurs et des besoins de la défense nationale ». Elle ajoute également que cette liberté doit « s'exercer également dans le respect des exigences de service public, des contraintes techniques inhérentes aux moyens de communication ainsi que de la nécessité de développer une industrie nationale de la production audiovisuelle ».

L'AJA fait également référence aux articles 8 et 9 du même texte de loi qui stipulent la nécessité de «présenter objective-

ment les événements» ainsi que le fait que les émissions et les reprises de programmes ou de parties de programmes ne doivent pas être susceptibles de « compter, sous quelque forme que ce soit, des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur les consommateurs ».

De son côté, Ahmed Radssi, journaliste spécialiste dans le domaine de la télévision et du cinéma, souligne qu'il faut prendre les productions cinématographiques et télévisuelles avec certaine allégresse et se garder de faire dans l'extrapolation. « La dernière sortie médiatique des jeunes avocats n'est pas la première et ne sera pas la dernière. Plusieurs corps de métiers ont déposé plainte auprès de la HACA en estimant que telle série ou tel film est préjudiciable à l'image de leur profession. Et ce n'est pas une exception marocaine, puisque nombreux sont les pays arabes qui connaissent ce phénomène, en particulier en Egypte », nous a-t-il expliqué. Et de préciser : «Les

productions dramatiques et comiques se basent, en principe, sur la fiction et des personnages créés et imaginés par un scénariste et qui correspondent peu ou trop à la réalité. Ceci d'autant plus que dans chaque corps de métier, il y a de mauvais éléments qui portent atteinte à la profession. Un mauvais exemple ne présente en rien toute une profession».

Et qu'en est-il de la position de la HACA sur ce genre de plaintes ? « Cette institution prend avec beaucoup d'allégresse ces dossiers. Et l'ensemble de ses décisions ont été dans le sens de la défense de la liberté d'expression. Pour les sages de la HACA, un œuvre artistique reste l'œuvre de l'imaginaire et de la fiction », nous a précisé Ahmed Radssi. Et de conclure : « Les artistes et les producteurs, de leur côté, estiment qu'ils agissent de bonne foi et qu'ils n'ont jamais l'intention de porter préjudice à quiconque. Pour eux, il s'agit bien de la création purement artistique ni plus ni moins ».

Hassan Bentalab

Le chef du gouvernement appelle à accélérer la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe



Le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a appelé à intensifier les efforts et à mobiliser toutes les énergies susceptibles de favoriser l'application des dispositions de la loi organique 26-16 relative à la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe et à l'accélération des projets stratégiques prioritaires qu'elle stipule, notamment l'inventaire des différents textes législatifs et juridiques qui doivent être adaptés aux dispositions de ladite loi, outre le dossier d'intégration de l'amazigh dans le système d'éducation, de la formation et de la recherche scientifique.

Saad Dine El Otmani qui présidait, mardi à Rabat, la première réunion de la commission ministérielle permanente chargée d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe, a indiqué que cet important chantier sera confié à la commission juridique qui sera constituée auprès de la commission ministérielle, appelant les membres de cette dernière à enrichir les documents préparés par le secrétariat permanent avec leurs observations, remarques et suggestions qui seront prises en considération dans l'élaboration d'un tableau de bord complet du plan gouvernemental intégré.

Il a expliqué que ce tableau de bord définira les obligations que les parties se doivent d'adopter dans le processus d'accompagnement, de suivi et de coordination, qui sont les principales tâches de la commission, appelant le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique et l'Institut Royal de la culture amazighe à soutenir les efforts de l'ensemble des départe-

ments gouvernementaux et à apporter l'expérience acquise, chacun dans son domaine respectif.

Le chef du gouvernement a salué le travail préparatoire accompli par le secrétariat permanent du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, et remercié l'ensemble des départements gouvernementaux et institutions constitutionnelles qui ont réalisé leurs plans sectoriels en application de la circulaire du chef du gouvernement publiée en décembre 2019, qui a veillé à impliquer les organes de la société civile, chacun dans son domaine de compétence.

Il a passé en revue, dans ce contexte, certaines réalisations du gouvernement, notamment l'enseignement de la langue amazighe dans cinq instituts supérieurs en application de la circulaire du chef du gouvernement datée du 28 juin 2017, ainsi que l'amendement du décret portant création du Prix du Maroc du livre, le 14 mars 2018, élargissant ses catégories pour inclure, pour la première fois, le Prix du Maroc d'encouragement à la création littéraire amazighe et le Prix du Maroc d'encouragement aux études dans le domaine de la culture amazighe.

Au début de son allocution, Saad Dine El Otmani a évoqué certaines références majeures qui dessinent la place de la langue amazighe au sein de la mosaïque culturelle et linguistique du Maroc, notamment la Constitution marocaine dans son cinquième chapitre et le discours Royal d'Ajdir en 2001, en vertu duquel a été créé l'Institut Royal de la culture amazighe, ainsi que les références juridiques, notamment la loi organique n°26.16 définissant le processus de

mise en œuvre du caractère officiel de l'amazigh, ainsi que les modalités de son intégration dans l'enseignement et dans les domaines prioritaires de la vie publique.

Le chef du gouvernement a également évoqué la loi-cadre n° 51.17, qui stipule le développement de la langue amazighe à l'école, en tant que langue officielle et un patrimoine commun de l'ensemble des Marocains sans exception aucune, dans un cadre national clair conforme aux dispositions de la Constitution, ainsi que le programme gouvernemental 2017-2021, qui a appelé à la mise en œuvre du caractère officiel de la langue tamazighe, afin de remplir sa fonction, en tant que langue officielle.

Pour sa part, le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi, a affirmé que l'intégration de l'enseignement de la langue amazighe a commencé immédiatement après le discours Royal d'Ajdir et la création de l'Institut royal de la culture amazighe, ajoutant que les cours de la langue amazighe ont été inclus dans les programmes du primaire depuis la rentrée scolaire 2003.

Il a ajouté que, dans le cadre de la formation continue et en coopération avec l'Institut Royal de la culture amazighe, le ministère a assuré la formation d'environ 9000 cadres éducatifs et élaboré les manuels et les guides couvrant les six années du cursus du primaire, ajoutant qu'environ un demi-million d'élèves bénéficient annuellement des cours de langue amazighe.

Le ministre a noté que l'obstacle le plus important devant la généralisation horizontale et verticale de l'enseignement de la langue amazighe réside dans le manque de ressources humaines stables, ajoutant qu'immédiatement après l'approbation de la loi organique définissant les grandes orientations, notamment l'adoption du tifinagh dans l'écriture et la lecture de la langue amazighe, les services du ministère ont préparé un plan décennal qui intègre les obligations du secteur et les délais fixés pour leur exécution.

Saaid Amzazi a expliqué que les lignes directrices de base pour le plan décennal 2021-2030 et le programme de travail transitoire 2021-2023 s'articulent autour de trois axes principaux, à savoir la méthodologie d'enseignement, la formation des enseignants et des encadrants, et l'évaluation et examens, outre un axe interdisciplinaire relatif à la création de structures d'encadrement, de suivi et d'accompagnement.

La commission ministérielle permanente a approuvé, lors de sa première réunion, le plan gouvernemental intégré visant la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe, en tenant compte des observations et des recommandations des membres de ladite commission.

Il a également convenu de créer quatre commissions thématiques spécialisées, à savoir la commission de suivi, la commission des questions juridiques, la commission des affaires administratives et financières et la commission du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique.

Hakim Benchamach : *Le renforcement des relations avec les Parlements d'Amérique latine et des Caraïbes est un choix stratégique*

Le président de la Chambre des conseillers décoré par l'Assemblée nationale de l'Equateur de la Médaille de mérite "José Joaquín de Olmedo"

Le président de la Chambre des conseillers, Hakim Benchamach, a été décoré, mardi, de la Médaille de mérite et d'estime "José Joaquín de Olmedo" par l'Assemblée nationale de l'Equateur.

Cette décoration, décernée par visioconférence, intervient en reconnaissance des efforts de Hakim Benchamach en faveur du renforcement des relations bilatérales et des relations multilatérales avec les Parlements des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en général.

Dans une allocution prononcée en l'occasion par visioconférence, ce dernier a indiqué que le processus d'instauration et de consolidation des relations avec les Parlements d'Amérique latine et des Caraïbes est un choix stratégique du Royaume du Maroc, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Selon un communiqué de la Chambre des conseillers, Hakim Benchamach a évoqué lors de la cérémonie de remise de la Médaille de mérite et d'estime qui lui a été décernée par l'Assemblée nationale de l'Equateur, l'importance de sa visite à la tête d'une délégation parlementaire en République de l'Equateur en juin 2019, et les importantes réunions bilatérales qui ont eu lieu.

Le responsable marocain a réitéré, poursuit la même source,

son engagement de mettre en œuvre le contenu et les conclusions des entretiens qu'il a eus avec le président de l'Assemblée nationale de l'Equateur, César Litardo Caicedo, au cours desquels les deux parties ont affirmé la profondeur des valeurs et des points communs entre le Maroc et l'Equateur et les grandes opportunités qu'elles offrent et qui nécessitent une action conjointe pour répondre aux aspirations des deux peuples.

Le président de la Chambre des conseillers a exprimé, à cette occasion, son profond estime pour cette décoration profondément symbolique, aux côtés d'Abdelkader Salama, vice-président de la Chambre des conseillers, et d'Ahmed Lakhri, secrétaire de la Chambre, président du groupe d'amitié Maroc-Equateur.

Cette décoration, en reconnaissance du rôle pionnier que joue la Chambre des conseillers dans la consolidation et le renforcement des liens d'amitié et de coopération parlementaire avec la République de l'Equateur et avec les Parlements d'Amérique latine et des Caraïbes, est l'aboutissement d'un parcours distingué dans la construction de relations bilatérales entre les deux institutions législatives.

Pour sa part, le président de l'Assemblée nationale de la Ré-



publique de l'Equateur, César Litardo Caicedo, qui était accompagné du président du groupe d'amitié Equateur-Maroc, José Serrano Salgado, a souligné l'importance de cette rencontre pour réitérer l'engagement en faveur d'une action commune afin de renforcer et consolider les relations bilatérales entre les deux institutions législatives, de manière à servir les intérêts des deux pays et des peuples équatorien et marocain.

Il a évoqué, à cet égard, l'importance de la visite d'une délégation parlementaire dirigée par Hakim Benchamach en Répu-

blique de l'Equateur, ainsi que de la réunion bilatérale virtuelle entre les deux parties en décembre de l'année précédente.

La distinction du président de la Chambre des conseillers intervient en reconnaissance de son parcours politique riche et symbolique, ainsi que ses initiatives, notamment la création du Forum parlementaire afro-latino-américain "AFROLAC", a-t-il indiqué.

Dans le même sillage, le responsable équatorien a noté que la médaille "Vicente Rocafuerte" décernée à MM. Salama et Lakhri intervient en reconnaissance

de leurs efforts en faveur du renforcement des relations bilatérales et des relations multilatérales avec les Parlements des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Sur un autre registre, Hakim Benchamach, Salama et Lakhri ont exprimé leur gratitude à l'Assemblée nationale de l'Equateur pour sa position noble et solidaire en faveur des efforts déployés par le Maroc pour protéger ses frontières et son opération pacifique pour garantir la liberté de circulation civile et commerciale au passage frontalier d'El-Guerguerat.

Campagne de sensibilisation aux méfaits de la Covid-19 à Ain Chock



Et de deux pour la campagne de sensibilisation aux mesures préventives de la Covid-19 dans la préfecture d'Ain Chock. Après celle initiée en octobre 2020 au profit des professionnels et des commerçants, la caravane de sensibilisation a repris mercredi 7 avril 2021 le chemin de l'ensemble des annexes administratives de la préfecture en vue de sensibiliser les citoyens aux méfaits de la Covid-19 sous le thème « Le respect individuel des mesures préventives est la clé de la réussite collective ».

Cette deuxième campagne qui intervient dans un contexte pandémique inquiétant a démarré du quartier Sidi Maârouf ciblant les commerçants, les professionnels et toutes les catégories sociales en se basant sur un discours responsable via une variété de supports de communication.

La jeunesse est très présente dans cette campagne de sensibilisation qui a mobilisé un groupe de jeunes dotés des outils de communication dans ce contexte de crise sanitaire. Le programme de la campagne sera décliné sous forme d'une caravane qui sillonnera, en plusieurs étapes, les différents quartiers de la préfecture. Espaces professionnels, commerciaux, marchés de proximité, et marchands ambulants seront ciblés par la caravane qui mise sur une communication pragmatique de proximité.

La préfecture d'Ain Chock a mobilisé à cet effet un mini-bus équipé de matériaux de sonorisation et de communication requis pour réussir cette campagne qui s'adresse au sens du civisme chez les citoyens à Ain Chock, Californie, Sidi Messaoud- Lemkansa et Sidi Maârouf.

Abdelali Khallad

La coopération maroco-hongroise au menu d'une visioconférence à la Chambre des représentants



Le développement durable et la coopération bilatérale entre le Maroc et la Hongrie ont été au centre d'une visioconférence tenue mardi, à l'initiative du groupe d'amitié parlementaire Maroc-Hongrie à la Chambre des représentants.

Intervenant à cette occasion, l'ambassadeur de la Hongrie à Rabat s'est félicité de la tenue de la rencontre qui a eu lieu malgré les répercussions de la pandémie de la Covid-19, mettant en lumière le développement et la prospérité des relations maroco-hongroises, dans les domaines politique, économique et scientifique, sachant que l'année 2019 a connu sept visites de personnalités de haut niveau en Hongrie.

Le diplomate, cité par un communiqué de la Chambre des représentants, s'est félicité du rôle indéniable des parlementaires, dont notamment l'action menée par les groupes d'amitié pour améliorer le niveau des relations bilatérales entre les deux pays, passant en revue les efforts indéniables du Maroc dans le domaine du développement durable, de l'environnement et de l'énergie, ainsi que l'intérêt personnel de Sa Majesté le Roi à la question et à la stratégie énergétique et climatique du Maroc.

Pour sa part, la présidente du groupe d'amitié parlementaire Maroc-Hongrie,

Souad Boulaych Hajraoui, a mis en relief les efforts consentis par le Royaume pour l'amélioration des relations entre les deux pays, exprimant la volonté de la partie marocaine d'ouvrir des canaux de dialogue entre les deux pays.

L'image du Royaume est très positive en Hongrie, compte tenu notamment de la stabilité du pays et du lancement de réformes et grands chantiers de développement, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a relaté la même députée.

Elle a également appelé à une intensification des communications bilatérales entre Budapest et Rabat et au renforcement des échanges commerciaux entre les deux pays, le Maroc étant le troisième partenaire économique de la Hongrie au niveau africain.

Souad Boulaych Hajraoui s'est également félicitée de la position claire et favorable de Budapest sur la question du Sahara marocain à travers le plan d'autonomie, appelant à hisser le niveau de communication parlementaire entre le Maroc et la Hongrie au niveau du forum parlementaire, tel que suggéré par le président de l'institution législative Habib El Malki.

Pour sa part, Abdelfettah El Aouni, membre du groupe d'amitié parlementaire, s'est penché, lors de son interven-

tion, sur "le rôle que joue désormais le Maroc dans le domaine de l'environnement, étant à l'avant-garde des pays producteurs des énergies renouvelables à travers plusieurs projets énergétiques lancés à cet effet", ajoutant que "le développement du secteur agricole au Maroc doit passer par la préservation des ressources hydriques, que le Maroc met en œuvre à travers la politique adoptée des barrages".

De son côté, la présidente de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale hongroise Erzsébet Schmuck, a passé en revue le bilan de la commission qu'elle préside, et qui veille à la protection de l'environnement, des ressources naturelles, sanitaires et environnementales, mettant en avant l'aspect relatif à la rationalisation de l'usage des produits chimiques dans le volet agricole et la préservation du cheptel.

La commission du développement durable présente, selon elle, des propositions à l'Assemblée nationale hongroise afin de protéger l'environnement et de réduire les émissions de gaz et la pollution.

Abdelaziz El Ayed, membre de la commission des infrastructures, de l'énergie, des mines et de l'environnement au sein de la Chambre des représentants, a, quant à lui, présenté un bref

aperçu du bilan de la commission, qui comprend le volet législatif à travers l'accompagnement de la loi-cadre sur le climat, la loi N°28.00 sur la gestion des déchets.

Le Maroc "a réalisé d'énormes progrès dans le domaine des énergies renouvelables et des énergies propres, tel est le cas des projets Nour 1 et Nour 2, ainsi que du projet de gestion, de tri et de recyclage des déchets", a-t-il relevé.

En interaction avec ce que le Maroc réalise dans le domaine de l'environnement et du développement durable, la présidente du groupe d'amitié parlementaire Hongrie-Maroc Timea Szabo, a exprimé sa considération quant à "l'énorme travail" accompli par le Maroc en matière d'environnement, révélant les défis auxquels son pays est confronté dans ce domaine.

La députée n'a pas manqué de souligner que la Hongrie est confrontée à des dangers environnementaux relatifs aux incendies de forêt et à leur extinction, à la baisse de la fertilité des terres, à la pénurie du cheptel, voire au problème de la désertification.

Cette rencontre a connu la participation d'une panoplie de personnalités législatives marocaines et hongroises, en vue de débattre de sujets d'intérêt communs et de promouvoir les relations bilatérales, conclut le communiqué.

Amélioration de l'offre scolaire à El Fida-Mers Sultan

La déclinaison des projets de la loi-cadre 51/17 va bon train

La mise en œuvre des projets de la loi cadre 51/17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique va bon train dans la direction provinciale du ministère de l'Éducation nationale d'El Fida-Mers Sultan relevant de l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de Casablanca-Settat.

Dix-huit projets ventilés sur trois thèmes sont à cet effet traduits au quotidien en actions concrètes avec des indicateurs objectivement mesurables conformément au plan d'action pluriannuel 2021/2023.

«Équité et égalité des chances», «Amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation» et «Gouvernance du système et mobilisation», sont les trois thèmes qui des dix-huit projets sujets de mobilisation à tous les niveaux à la direction provinciale d'El Fida-Mers Sultan.

Dans l'optique d'améliorer l'offre scolaire sur les plans quantitatif et qualitatif tout en réaménageant les établissements scolaires d'une manière intégrée, 10 écoles primaires et 12 établissements d'enseignement secondaire ont à ce jour bénéficié de travaux de réaménagement.

Il s'agit de salles de classes, laboratoires, terrains de sport, murailles, blocs sanitaires, internats, réseaux d'assainissement liquide, installations électriques et sanitaires, espaces verts, protection anti-inondation, entre autres. Un effort considérable qui métamorphose au fur et à mesure l'école publique qui s'est fait une beauté à El Fida-Mers Sultan.

Le projet d'amélioration et de généralisation du préscolaire fait à son tour l'objet d'une grande dynamique impliquant écoles, associations des parents et tuteurs des élèves, conseils élus et société civile. 31 partenariats ont à cet effet, été actés pour la création de plusieurs dizaines de classes.

Plus de 4.800 enfants sont inscrits au préscolaire à El Fida-Mers Sultan au titre de l'année scolaire 2020/2021, tous types de classes confondus.

Le préscolaire informel fait aussi l'objet d'une attention particulière, plusieurs dizaines d'établissements bénéficient d'un programme d'accompagnement afin de recenser les enfants inscrits et formaliser les outils de travail.

En vue d'instaurer une école inclusive au niveau du curricula,



des structures d'accueil et des pratiques pédagogiques, un projet d'éducation inclusive se concrétise merveilleusement grâce à une remarquable mobilisation de tous les acteurs locaux autour de cette composante sensible aux droits des enfants en situation de handicap.

31 établissements scolaires abritant 181 élèves en situation de handicap sont classés inclusifs, tandis que 242 intervenants ont bénéficié d'un programme de renforcement des compétences.

Par ailleurs, 11 partenariats ont été signés pour la création de 11 espaces de ressources pour la qualification et le soutien de cette catégorie à même de prendre en charge toutes sortes de handicaps. Une bonne expertise est en cours d'acquisition par ces structures qui ont comblé un grand besoin au niveau des structures d'accueil et des services pédagogiques et paramédicaux propres à quelques centaines d'enfants qui intègrent progressivement les classes normales.

L'amélioration de la vie scolaire n'est pas en reste dans ce chantier réformateur, les initiatives prises au niveau provincial et local ont donné un nouveau souffle à la vie scolaire au sein des établissements via des créneaux pédagogiques institutionnels et des programmes

rationnalisés et adaptés aux réels besoins des apprenants.

Des rencontres de sensibilisation ayant pour thèmes «La sécurité routière», «Les valeurs de citoyenneté», «La cybercriminalité» se poursuivent depuis plusieurs mois à l'adresse des élèves tous cycles confondus en étroite collaboration avec la cellule de la sûreté scolaire relevant du district de la Sûreté nationale à El Fida - Mers Sultan.

Ce programme ayant profité à ce jour à 3.233 élèves est mené magistralement par les éléments de la cellule au niveau de 78 établissements publics et privés.

Par ailleurs, des activités pluridisciplinaires sont organisées au quotidien dans les établissements scolaires en déclinaison de plans d'actions pédagogiques annuels adaptés aux besoins et centres d'intérêts des apprenants.

Education à l'environnement, théâtre, musique, chant, peinture, éducation financière, énormément d'initiatives prises au grand bonheur des élèves, y compris ceux en situation de handicap.

Le projet «Instauration d'un système efficient d'orientation précoce et active scolaire, professionnelle et universitaire» est bien en marche à la direction provinciale d'El Fida-Mers Sultan.

Intégration du volet de l'orientation pédagogique dans

les mécanismes de travail des établissements scolaires, renforcement des ressources humaines et matérielles, encadrement de l'ensemble des classes du cycle secondaire par des professeurs principaux, renforcement des capacités des différents intervenants dans le processus d'orientation, et mise en relief du projet personnel de l'élève dans l'orientation scolaire, sont les objectifs, entre autres, de ce projet.

A cet effet, 218 professeurs principaux au cycle secondaire ont bénéficié d'un programme de formation en techniques d'accompagnement pédagogique des projets personnels des élèves. Pour ce qui est de l'accompagnement spécialisé qui incombe aux cadres d'orientation, 17 espaces d'information et d'aide à l'orientation sont programmés pour aménagement et équipement en 2021 à même de doter les orientateurs des moyens requis pour réussir le processus d'élaboration des projets personnels des apprenants.

La décentralisation et la dématérialisation de la gestion des ressources humaines ont fait l'objet de plusieurs actions de formation ayant profité aux directeurs des établissements scolaires conformément aux projets 15 et 18.

«Massar Mobile», «Tabligh», programme des attestations de travail, «Esis», «Masirh», autant d'outils numériques ayant fait

l'objet de sessions de formation afin de doter les chefs des établissements scolaires des techniques requises pour gérer ce chantier digital.

Conformément à l'article 6 de la loi-cadre 51/17 qui considère que la concrétisation des objectifs de la réforme du système d'éducation et de formation demeure une priorité nationale et une responsabilité partagée entre l'Etat, les familles, la société civile, les acteurs économiques et sociaux ainsi que les autres acteurs dans les domaines de la culture, de la communication et des médias, un plan de communication et de renforcement des compétences pluriannuel est en cours de déclinaison conformément au cadre logique du projet 17 intitulé «Renforcement de la mobilisation des acteurs et des partenaires autour de l'école marocaine».

D'après Malika Akna, directrice provinciale du ministère de l'Éducation nationale à El Fida - Mers Sultan « tous les acteurs et intervenants sont appelés à s'imprégner des valeurs nobles de ce chantier réformateur, s'approprier sa vision, œuvrer dans la responsabilité et la rigueur, et à mettre en synergie leurs moyens et efforts tout en priorisant l'intérêt de l'élève au sein d'une école renouvelée, équitable, citoyenne et inclusive ».

Abdelali Khallad

L'indice de production des industries manufacturières en baisse

L'indice de production des industries manufacturières, hors raffinage de pétrole, a affiché une baisse de 6,3% en 2020, contre une hausse de 2,4% une année auparavant, selon la Direction du trésor et des finances extérieures (DTFE) relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Ce repli, constaté particulièrement au deuxième trimestre de 2020 (-21,4%) a concerné la quasi-totalité des secteurs à l'exception des industries alimentaires (+0,9%), de l'industrie du papier et du carton (+2,1%), de l'industrie chimique (+8,6%) et de l'industrie pharmaceutique (+2,9%), indique la DTFE dans sa note de conjoncture portant sur les premiers résultats de l'année 2020.

Ainsi, rapporte la MAP, les plus fortes baisses annuelles ont concerné les secteurs liés à la fabrication d'autres matériels de transport (-42,1%), l'industrie automobile (-25%) et l'industrie du cuir et de la chaussure (-25,3%), fait savoir la même source.

Et de noter qu'après la contre-performance du deuxième trimestre de 2020, la baisse a été quasiment époncée au troisième trimestre de la même année (-2,6%) et au dernier trimestre de 2020 (-1,2%), témoignant de la reprise de la plupart des secteurs industriels, en particulier la fabrication de textiles et la métallurgie.

Le Maroc a ainsi démontré, durant cette crise sanitaire, une grande agilité économique et industrielle qui permet aujourd'hui de prétendre à une meilleure compétitivité dans un marché mondial en mutation, poursuit la note.

Pour sa part, et après avoir enregistré en avril son plus bas niveau depuis le lancement de l'enquête, le taux d'utilisation des capacités de production industrielle (TUC) s'est progressivement rétabli durant le reste de l'année.

Ainsi, en moyenne de l'année 2020, le TUC a baissé de 9,3 points, pour s'établir à 64,8%, traduisant un recul généralisé de toutes les branches d'activité, notamment celui de l'industrie du textile et cuir (-20,2 points), des industries mécaniques et métallurgiques (-15,3 points), de la chimie et parachimie (-7,6 points) et, dans une moindre mesure, de l'agroali-

Le résultat net du Fonds d'équipement communal chute de 16% en 2020



En dépit du contexte pandémique, le Fonds d'équipement communal (FEC) a enregistré une évolution positive de ses principaux indicateurs d'activité et financiers au titre de l'exercice 2020.

L'institution publique « a démontré sa résilience dans un contexte marqué par la crise sanitaire liée au Covid-19 et ses répercussions sur les plans national et international », a souligné la Banque publique dédiée au financement du développement territorial dans un rapport sur ses indicateurs annuels.

Ainsi, selon ce document rendu public récemment, les engagements de prêts contractualisés en 2020 ont atteint 3 335 MDH, en légère hausse par rapport à 2019.

Ces engagements « concernent notamment la mise à niveau des villes et le développement urbain dans le cadre des programmes de développement territorial, qui représentent près de 41% du volume global des engagements de prêts, ainsi que le désenclavement routier à travers la construction d'infrastructures routières, qui représentent plus de 41% des engagements de prêts et dont près de 54% correspondent à des projets qui s'inscrivent dans le cadre du Programme de réduction des disparités territoriales et

sociales (PRDTS) en milieu rural », a précisé le FEC.

Pour leur part, les décaissements de prêts ont atteint 3.510 MDH au cours de la même période, une évolution de moindre intensité que celle observée en 2019, qui s'explique notamment par le glissement temporel, dans la réalisation de certains projets financés par la banque.

Dans la rubrique « indicateurs financiers », il ressort des statistiques de la banque que le produit net brut (PNB) a affiché une croissance de 13%, pour s'établir à 623 MDH à fin 2020.

Cette performance « tient compte du volume de l'activité, de la qualité du portefeuille de prêts de la Banque ainsi que de la poursuite de l'optimisation du coût de

mobilisation des ressources de financement », souligne le rapport financier annuel.

La même source fait état en outre d'un résultat net impacté par la contribution de la Banque au profit du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus (Covid-19).

« En tant que Banque publique citoyenne, le FEC a répondu à l'appel du devoir national et procédé, en 2020, au versement d'une contribution d'un montant de 100 MDH à ce fonds », a expliqué l'institution précisant que n'eût été cette contribution, le résultat net aurait atteint 336 MDH à fin 2020 et enregistré une augmentation de 15% par rapport à fin 2019.

En fin de compte, « le résultat net s'établit à 244 MDH à fin 2020, en baisse de 16% par rapport à la même période de l'année dernière, tenant compte de l'impact de ladite contribution », a-t-elle fait savoir.

Poursuivant son analyse, le FEC a noté une amélioration des capitaux propres et assimilés qui ont atteint près de 5 milliards de dirhams à fin 2020, correspondant à une hausse de 5% par rapport à 2019.

A en croire le FEC, cette évolution a permis « de renforcer l'assise financière de la Banque, à même de lui permettre de conti-

nuer à accompagner les besoins croissants des collectivités territoriales ».

Dans son rapport, l'institution relève également la poursuite de l'amélioration du profil de risque de la Banque, avec un niveau du taux des créances en souffrance (CES) quasi-nul, passé de 0,14% en 2019 à 0,03% en 2020, grâce notamment à la maîtrise du risque de contrepartie.

Comme cela est rappelé sur son site officiel, le FEC a connu plusieurs évolutions depuis l'obtention du statut de Banque en 1997, qui lui ont permis de diversifier et d'élargir ses sources de financement, de s'aligner sur des pratiques de gouvernance rigoureuses et d'adopter les normes bancaires les plus strictes de la Banque centrale.

Selon l'institution publique, « ces évolutions ont également permis à la Banque d'améliorer ses services et interventions au profit du secteur local et de répondre à ses besoins croissants de financement ».

Ce qui a ainsi permis au FEC de contribuer notamment à la réduction des disparités sociales et à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à travers le financement des projets d'infrastructures et d'équipement des collectivités territoriales.

Alain Bouithy



Le PNB du FEC s'est établi à 623 MDH

Hausse des souscriptions sur le marché des adjudications des valeurs du Trésor en 2020

Les souscriptions sur le marché des adjudications des valeurs du Trésor (MAVT) se sont établies à près de 152,6 milliards de dirhams (MMDH), en hausse de 46,2% par rapport à 2019, selon la direction du Trésor et des finances extérieures (DTFE).

Cette augmentation a concerné principalement les maturités à court terme avec des levés qui ont progressé à 88,6 MMDH, soit 58,1% du total des levés, indique la DTFE dans sa note de conjoncture portant sur les premiers résultats de l'année 2020.

Dans une moindre mesure, le volume souscrit au titre des maturités moyennes a affiché une hausse à 33,3 MMDH (21,8% des levés). En revanche, les souscriptions au titre des maturités longues ont reculé de 44,4% à 30,7 MMDH (20,1% des levés).

Compte tenu de la hausse de 23,6% des remboursements à 120,1 MMDH, l'encours de la dette intérieure du Trésor s'est élevé à 632,9 MMDH à fin décembre 2020, en croissance de 8,1% par rapport à fin 2019, fait savoir la DTFE. Cet encours demeure dominé par le long terme à hauteur de 60,3%, suivi par le moyen terme (25,4%) et le court terme (14,3%).

S'agissant du financement du Trésor sur le marché domestique, il s'est effectué dans des conditions plus avantageuses qu'en 2019, relève la DTFE, notant que cette situation s'est traduite par l'engouement des investisseurs pour les Bons du Trésor (BDT) avec un taux de couverture des souscriptions par les soumissions de l'ordre de 2,6 fois adossé à une baisse du taux moyen pondéré des BDT qui est revenu à 2,29% en 2020.

Les débarquements de la pêche côtière et artisanale en forte chute au port d'Essaouira

Les débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale au niveau du port d'Essaouira ont chuté de 78% durant les trois premiers mois de l'année en cours pour s'établir à 1.739 Tonnes (T), contre 7.999 T à la même période de 2020.

La valeur marchande de ces produits a ainsi reculé de 17% pour se situer à 38,882 millions de dirhams (MDH) à fin mars dernier, contre 46,674 MDH à la même période une année auparavant, précise l'Office national des pêches (ONP) dans son dernier rapport sur les statistiques relatives à la pêche artisanale et côtière au Maroc.

La même source fait état aussi d'une forte baisse de 85% des débarquements des poissons pélagiques durant la période allant de janvier à mars 2021 au port d'Essaouira pour se chiffrer à 1.107 T, soit une valeur estimée à 4,776 MDH (- 83%).

Toutefois, le rapport fait ressortir une progression de 4% à 176 T (5,181 MDH) des captures du poisson blanc à fin mars dernier au niveau de l'infrastructure portuaire de la cité des alizés.

Pour ce qui est des céphalopodes, les débarquements ont enregistré une forte hausse de 132% à 374 T (24,599 MDH), alors que ceux des crustacés se sont chiffrés à 82 T (4,323 MDH).

A l'échelle nationale, les débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale commercialisés ont affiché, en termes de valeur, une hausse de 21% à plus de 2,5 milliards de dirhams (MMDH) durant les trois premiers mois de l'année 2021, selon l'ONP.

Le poids de ces débarquements s'est situé à 246,409 T, en légère baisse de 1% par rapport à fin mars 2020, a indiqué l'Office.

L'ADII lance son plan stratégique 2020-2023

L'Administration des douanes et impôts indirects (ADII) vient de dévoiler son plan stratégique 2020-2023 visant à contribuer à l'effort de relance de l'économie nationale et au renforcement du climat de confiance entre les opérateurs économiques et l'administration.

Avec pour thématique principale "Pour une relation basée sur la confiance", ce plan, conçu autour de six objectifs stratégiques, intervient dans une période difficile marquée par les répercussions économiques et sociales de la pandémie du Covid-19, ressort-il du "Plan stratégique de l'ADII 2020-2023".

L'un des objectifs stratégiques de ce plan est de contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires et encourager la production nationale, précise le document, qui relève que pour ce faire, l'Administration s'engage à contri-

buer à la relance économique en assurant une meilleure protection du tissu industriel national, rapporte la MAP.

Dans ce sens, un programme d'actions sera engagé pour encourager la production nationale et donner une forte impulsion aux entreprises, en l'occurrence les TPE et PME, avec un effort soutenu en direction des acteurs du secteur informel en vue de leur arimage au formel.

L'amélioration de l'environnement des affaires passe également par l'efficacité de la gestion du contentieux en favorisant le règlement transactionnel et en s'appuyant sur l'informatisation et l'échange électronique des données avec la justice (registre de commerce, les requêtes, mémoires en réponse, etc.), fait savoir l'ADII, précisant que l'objectif étant de consolider l'automatisation de la gestion des affaires contentieuses et la réduction du nombre d'affaires poursuivies en justice.

Il s'agit, également, d'améliorer la gouvernance et la qualité du service, indique l'ADII, qui souligne l'impératif d'offrir une meilleure qualité de ses prestations et de satisfaire les attentes des opérateurs et des citoyens, selon une démarche prônant l'écoute et la concertation.

Ainsi, poursuit la même source, elle s'engage à réaliser un nouveau saut qualitatif de ses modes de gestion afin de mettre à la disposition de ses clients-usagers des prestations de qualité ainsi qu'une information dou-



nière fiable et en temps opportun, tout en réduisant au maximum leur déplacement aux bureaux douaniers.

Parallèlement, la stratégie 2023 vise à renforcer les actions de lutte contre la fraude et la contrebande en privilégiant le recours aux nouvelles technologies et au contrôle intelligent et non intrusif.

C'est à cet effet, que l'ADII compte mettre à profit les nouvelles technologies comme le Blockchain, l'analyse prédictive et le "machine learning" pour améliorer l'efficacité du contrôle a

priori et le ciblage des opérations du commerce extérieur, notamment celles du e-commerce, ajoute le rapport.

S'agissant de la rationalisation du contrôle, poursuit l'ADII, il sera procédé à la mise en place du triple circuit (vert, orange, rouge) ainsi qu'à l'élargissement du champ d'application de la sélectivité automatique à d'autres types de contrôles (scanners, contrôle a posteriori ...), notant que d'autres actions sont également prévues dans ce cadre, à savoir l'instauration du contrôle à la demande des

opérateurs.

La dématérialisation de l'écosystème douanier, l'amélioration du cadre juridique et réglementaire et la valorisation du capital humain figurent également en bonnes places dans cette stratégie, tant leur rôle est important dans tout programme de modernisation et de réforme, souligne le rapport.

Ce plan constitue le 3ème plan stratégique que l'ADII a initié en juin 2020 après la réussite de celui de 2017-2021 qui a pu être mis en œuvre deux années avant l'échéance prévue.



Objectif :
Renforcer
le climat de
confiance

Les arrivées de touristes en repli de 78,5% à fin 2020

Les arrivées de touristes se sont repliées de 78,5% à fin 2020 après +5,2% en 2019 et les nuitées ont accusé une baisse de 72,4% après +5,1%, selon la Direction du trésor et des finances extérieures (DTFE) relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Malgré les mesures prises pour atténuer l'impact de la pandémie sur le secteur, les arrivées des touristes aux postes frontalières ont en-

registré une baisse de 79,8% au T4-20, sous l'effet des replis de 92% pour les touristes étrangers et de 59% pour les MRE, précise la DTFE dans sa note de conjoncture portant sur les premiers résultats de l'année 2020.

De même, les nuitées réalisées dans les hôtels classés ont reculé de 82,6%, résultat des baisses de 94% pour les non-résidents et de 52,3% pour les résidents, rapporte la MAP.

"Après avoir maintenu une

bonne dynamique durant les trois dernières années, le secteur touristique a pâti lourdement des effets de la crise sanitaire et des mesures restrictives mises en place par les autorités pour endiguer la pandémie de la Covid-19", fait savoir la note, notant que la suspension dès le 15 mars de tous les vols internationaux de passagers et des liaisons maritimes en provenance et à destination du territoire marocain ainsi que la déclaration de l'état d'ur-

gence sanitaire au Royaume ont entraîné un arrêt quasi-total de l'activité touristique.

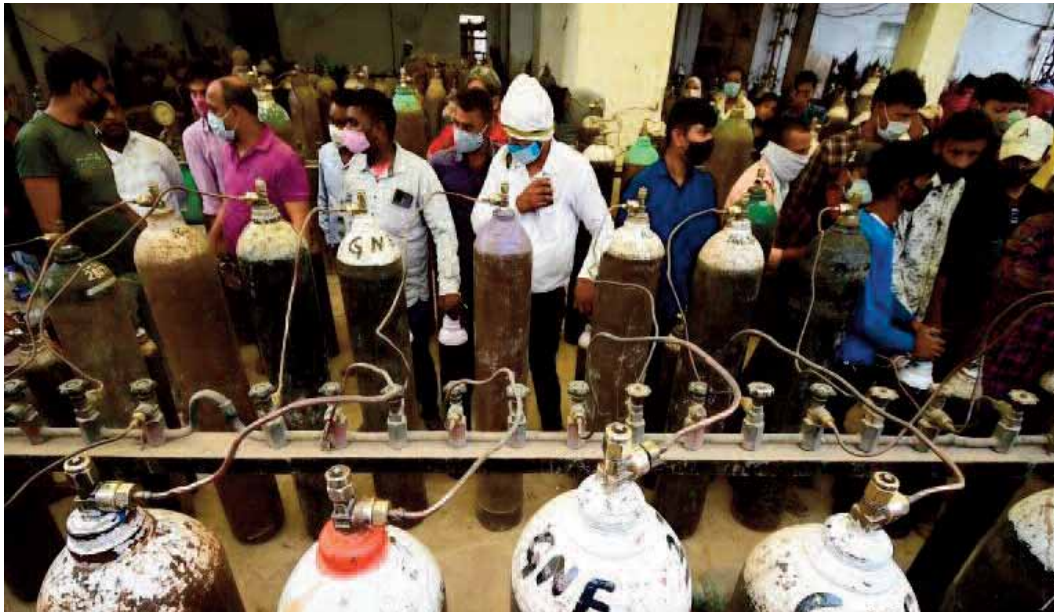
Il est à signaler que les autorités marocaines ont annoncé différentes mesures d'assouplissement de franchissement du territoire national notamment à partir du 7 septembre. En effet, les ressortissants des pays non soumis à l'obligation de visa sont autorisés à se rendre sur le territoire marocain à condition de présenter une réservation

d'hôtel ou une invitation d'une entreprise marocaine ainsi qu'un test négatif de dépistage de la Covid-19.

Un nouvel assouplissement a été annoncé, à partir du 1er octobre, pour les voyageurs à destination du Maroc et concerne le prolongement de la durée des résultats du test PCR à 72h avant le vol au lieu des 48h avec suppression du test sérologique, rappelle la DTFE.



Un record de contaminations et de décès plonge l'Inde dans une crise sanitaire majeure



rish Krishnamashar, médecin au Ramaiah Medical College Hospital, à Bangalore (sud).

Les quantités d'oxygène servant habituellement à couvrir les besoins d'une semaine sont épuisées en moins de 48 heures, précise-t-il. "Le (gouvernement central), les États et les secteurs privés tentent de faire en sorte que chaque patient dans le besoin reçoive de l'oxygène", a affirmé Modi mardi soir.

L'Inde a administré plus de 130 millions de vaccins jusqu'à présent et, à partir du 1er mai, tous les adultes pourront se faire vacciner. "Je pense que dans une semaine ou deux, nous aurons une estimation plus quantitative de la réaction du (virus) variant au vaccin", a déclaré à l'AFP Rakesh Mishra, du Centre de biologie cellulaire et moléculaire.

Certaines autorités locales se sont toutefois retrouvées à court d'approvisionnement, et l'Inde a dû freiner les exportations du vaccin d'AstraZeneca.

Les États du pays ont imposé différentes mesures de restrictions : depuis lundi soir Delhi est confinée pour une semaine, tous les magasins non essentiels ont été fermés dans le Maharashtra et l'État d'Uttar Pradesh, qui compte 200 millions d'habitants, impose un confinement pendant le week-end.

Le confinement de Delhi a incité des dizaines de milliers de travailleurs migrants à fuir la mégapole, rappelant la crise humaine et économique de l'an dernier.

Les États-Unis déconseillent désormais les voyages en Inde, même pour les personnes entièrement vaccinées, tandis que la Grande-Bretagne a ajouté l'Inde à sa "liste rouge".

Hong Kong et la Nouvelle-Zélande ont interdit les vols.

L'Inde, deuxième pays le plus touché par le Covid-19 après les États-Unis, est confrontée à une crise sanitaire majeure avec plus de 2.000 décès, près de 300.000 nouvelles contaminations en 24 heures et une pénurie de traitements et d'oxygène.

Le pays le plus peuplé de la planète après la Chine déplore désormais plus de 182.000 morts du Covid et 15,6 millions de contaminations, conduisant le Premier ministre Narendra Modi à intervenir pour la première fois à la télévision depuis l'explosion des chiffres.

Reconnaissant que l'Inde et ses 1,3 milliard d'habitants livraient "une nouvelle fois une grosse bataille", M. Modi a demandé à ses

compatriotes d'agir davantage contre le coronavirus afin d'éviter de nouveaux confinements, alors que cette deuxième vague épidémique a frappé le pays "comme un ouragan".

Cette recrudescence exponentielle, avec près de 3,5 millions de nouvelles contaminations depuis le début avril, est notamment imputée à une "double mutation" du virus.

Malgré ses villes surpeuplées et la vétusté de son système de santé, l'Inde avait jusqu'à présent réussi à sortir relativement épargnée d'une pandémie à l'origine de plus de trois millions de décès dans le monde.

Selon la presse, la production de médicaments essentiels contre le coronavirus a été ralentie, voire

suspendue, dans certaines usines et les appels d'offres pour des installations de production d'oxygène ont pris du retard.

Aujourd'hui, des familles de malades désespérées sont contraintes de payer des prix exorbitants sur le marché noir pour obtenir des médicaments et de l'oxygène, et les réseaux sociaux sont inondés d'appels à l'aide désespérés. "J'ai peur pour mes parents et mes proches plus que pour moi-même, car ils ne sont plus tout jeunes et se faire admettre dans un hôpital en ce moment est quasiment impossible", a confié à l'AFP un habitant de Delhi.

Le ministre en chef de Delhi, Arvind Kejriwal, qui s'est isolé mardi après que son épouse eut été

testée positive, a tweeté tard mardi que certains hôpitaux de la mégapole n'avaient "plus que quelques heures d'oxygène" en réserve.

Le ministre de la Santé de la mégapole d'environ 25 millions d'habitants, Satyendar Jain, a exhorté le gouvernement fédéral à "rétablir la chaîne d'approvisionnement en oxygène pour éviter une crise majeure".

Mais les hôpitaux de l'État du Maharashtra, dans l'ouest du pays, et de sa capitale surpeuplée, Bombay, épicentre de la flambée de coronavirus, connaissent déjà de graves pénuries, selon la presse. "La plupart des patients sont renvoyés chez eux parce que nous n'avons pas assez d'oxygène et de Remdesivir pour les traiter", explique Ha-

La France décidée à déconfiner en mai malgré une décrue fragile

Malgré une décrue de l'épidémie encore fragile, la France maintient son objectif de lever progressivement les restrictions dès le mois prochain, notamment en ouvrant les terrasses mi-mai, grâce à l'accélération de vaccinations.

Le président Emmanuel Macron, qui avait tracé ce calendrier fin mars, devrait annoncer lui-même ces modalités de réouverture d'ici la première semaine de mai, selon une source proche du gouvernement.

Les autorités prévoient aussi d'alléger éventuellement le couvre-feu, en vigueur à 19H00, et de rouvrir à partir de mi-mai les commerces non ali-

mentaires et lieux de culture, avec des jauges réduites.

Des adaptations territoriales sont à l'étude, avec une jauge plancher de 35% dans les lieux de culture, qui varierait en fonction de la circulation du virus.

Ce choix reflète la conviction de l'exécutif que le nombre de contaminations tombera autour de 20.000 par jour d'ici un mois et que l'objectif des 20 millions de vaccinés avec au moins une dose, prévu mi-mai, sera atteint.

Mais la décrue est encore lente et reste à confirmer, rappellent à la fois le ministère de la Santé et plusieurs experts.

Depuis cinq jours, "nous amorçons une décroissance de l'épidémie" de coronavirus, qui a emporté plus de 101.500 personnes depuis un an, a souligné le ministre de la Santé Olivier Véran dans une interview au quotidien régional Le Télégramme. "On était monté à 40.000, on est aujourd'hui aux alentours de 33.000 cas chaque jour en moyenne".

Néanmoins, quelque 43.000 nouvelles contaminations ont été répertoriées mardi et "la descente n'est pas encore suffisamment rapide", avertit le ministre, parlant d'une situation "fragile".

Et la professeure Karine La-

combe, cheffe de service des maladies infectieuses de l'Hôpital Saint-Antoine à Paris d'aborder: "Je ne dirais pas une décroissance de l'épidémie. Je pense que le terme est un peu trop enthousiaste". "Ce que l'on voit, c'est un freinage de l'augmentation des cas. On n'est pas du tout dans une diminution du nombre de personnes hospitalisées, on est plutôt dans un ralentissement de l'augmentation des personnes qui arrivent à l'hôpital ou en réanimation", a-t-elle dit mercredi sur le radio FranceInfo.

La tension sur le système de santé ne faiblit pas: la France comptait 31.086 patients hospitalisés, dont

presque 6.000 en soins intensifs. Le niveau est inférieur au pic de la première vague en avril 2020 (7.000), mais supérieur à celui de la deuxième.

Pourtant les vacances scolaires s'achèvent bientôt et les élèves du primaire (entre 6 et 11 ans) doivent retourner en classe le 26 avril, collégiens et lycéens le 3 mai. L'exécutif réfléchit notamment à déployer massivement à la rentrée des autotests des élèves.

La levée des restrictions est espérée avec une impatience mêlée d'inquiétude par les commerçants ou restaurateurs, ces derniers cumulant environ huit mois de fermeture depuis le début de la pandémie.

Les étudiants algériens dans les rues pour réitérer leur soutien aux revendications du Hirak



Onze douaniers, dont un directeur régional, suspendus pour suspicion de corruption

Onze douaniers, dont le directeur régional des douanes à Tébessa (585 km au sud-est d'Alger) ont été suspendus dans le cadre d'une enquête sur le détournement d'une somme en devises, rapportent plusieurs médias locaux.

La décision de suspension a été prise suite à une enquête effectuée par un comité d'inspection qui a été dépêché sur place par la Direction générale des douanes algériennes (DGD), ont précisé les mêmes sources.

Les onze douaniers suspendus devraient être entendus dans une affaire relative à la rétention d'une somme en devises d'une valeur de trois millions d'euros, qui a été saisie, dans une voiture à Oum el Bouaghi, selon les mêmes sources, qui relèvent que les douaniers concernés auraient déclaré seulement 200.000 euros.

Les mêmes sources relèvent que les douaniers suspendus sont soupçonnés d'avoir détourné la totalité ou une partie de la somme, au lieu de la verser dans la recette des douanes.

Des milliers d'étudiants sont sortis, mardi, dans des marches pacifiques à travers plusieurs villes algériennes lors desquelles ils ont réitéré leur soutien aux revendications habituelles du Hirak et commémorer le 20ème anniversaire du "Printemps berbère" et des événements du 20 avril 2001 (Printemps noir).

Comme à chaque semaine, après s'être rassemblés à la Place des Martyres, les étudiants ont sillonné les principales rues menant à la Grande-Poste, épice de la contestation en Algérie.

Lors de ce 113e mardi du

Hirak qui coïncide avec la commémoration du Printemps berbère et du Printemps noir, deux dates historiques du combat identitaire en Algérie, les manifestants ont scandé des slogans anti-régime dont "Pouvoir assassin".

Tout au long de leur manifestation, les étudiants ont également scandé des slogans habituels du Hirak : "Pour un Etat civil et non militaire", "Main dans la main, nous arracherons l'indépendance", "Nous jurons de ne pas abandonner" et "Vous avez pillé le pays, bande de voleurs".

A Tizi Ouzou, les étudiants, soutenus par des activistes de la société civile, ont rendu un vi-

brant hommage aux victimes du printemps noir en brandissant les slogans hostiles au régime tel que "2001, printemps noir, 2019, printemps de la victoire".

Les manifestants ont, ensuite, observé une minute de silence en hommage aux 127 victimes de 20 avril 2001, insistant toutefois sur la nécessité d'exiger "le jugement des assassins des martyrs du printemps noir".

Au même titre que Tizi Ouzou, les villes de Bouira et Bejaïa ont également marqué cet anniversaire.

Des centaines de personnes ont marché à Bouira pour dénoncer l'impunité dont ont bénéficié "les assassins des jeunes en 2001".

A Bejaïa, les citoyens sont sortis pour réclamer la justice et la liberté en Algérie.

Dans toutes ces villes, les portraits des victimes du Printemps noir et celui du poète et chanteur berbère Matoub Lounes ont également été brandis lors de cette manifestation commémorative, où les différentes figures du combat identitaire et politique de la région ont été représentées.

A noter que chaque année en Kabylie, toutes les couches populaires participent à la commémoration des événements de 2001 et du printemps berbère de 1980, les premiers mouvements, qui ont réclamé la démocratisation de l'Algérie.

Nouvelle résolution du Parlement européen sur la dégradation des droits de l'homme en Algérie



Une nouvelle résolution du Parlement européen sur les violations massives des

droits de l'homme en Algérie vient d'être déposée pour trouver son chemin vers l'adoption en plénière.

Si elle est adoptée, il s'agira de la 3ème résolution de l'institution parlementaire européenne dénonçant la dégradation des droits de l'homme dans ce pays et appelant l'Union européenne à prendre des mesures à l'encontre de l'Algérie pour exiger la libération des détenus politiques et garantir le respect des libertés.

Le projet de résolution «s'étonne du silence relatif de l'Union européenne au sujet du mouvement Hirak et des nombreuses mobilisations en faveur d'un renouvellement de la vie dé-

mocratique en Algérie». Il souligne que les participants à ce mouvement sont non-violents, respectueux de la souveraineté de leur pays, et aspirent simplement à une plus forte participation à la vie civique dans leur pays.

Le texte de la résolution note que «des Algériens devraient avoir le droit de vivre et de prospérer dans leur pays et que la politique désastreuse de l'Etat algérien condamne beaucoup d'entre eux à l'exil».

La résolution demande enfin à l'Union européenne plus d'exi-

gence dans ses rapports avec le gouvernement algérien, notant que la détérioration des libertés en Algérie est à rebours des exigences de l'accord d'association et des recommandations du rapport sur l'état des relations.

Le Parlement européen avait voté en novembre 2019 et en novembre 2020 deux résolutions sur la situation des droits de l'homme en Algérie.

Depuis ces dates, aucune amélioration n'a été constatée en matière de respect des droits de l'homme et des libertés dans ce pays.

Feu vert de la justice allemande au plan de relance européen

La Cour constitutionnelle allemande a donné son feu vert mardi à la ratification du plan de relance européen, rejetant un recours qui contestait notamment le mécanisme inédit et controversé de dette commune.

Cette décision était attendue avec anxiété par les responsables nationaux et européens après le blocage, fin mars, du processus auquel il ne manquait plus que la signature du chef de l'Etat allemand. "Un examen sommaire ne révèle pas une forte probabilité de violation" de la loi fondamentale, explique dans ses conclusions la plus haute juridiction du pays. Elle poursuivra son examen de la plainte sur le fond mais rejette la demande de suspension en urgence, estimant que "les inconvénients" d'un retard de ratification l'emportent sur toute autre considération.

Après négocié l'été dernier par les Vingt-Sept, le fonds de relance doté de 750 milliards d'euros est essentiel pour aider les pays de l'UE à affronter les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19.

La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen s'est "félicitée", dans un tweet, de la décision de la Cour allemande. Le plan de relance "ouvrira la voie à une Union européenne verte, numérique et plus résiliente", a-t-elle affirmé.

Le gouvernement allemand a évoqué une "bonne journée pour l'Europe", satisfait que "plus rien n'empêche une ratification" par la première économie de l'UE, selon



le ministre délégué aux affaires européennes Michael Roth. Les deux chambres du Parlement national - la chambre des députés (Bundestag) et le Bundesrat, où siègent les régions - avaient adopté le plan en mars. Celui-ci va maintenant pouvoir être paraphé par le président de la République Frank-Walter Steinmeier.

La Cour de Karlsruhe a estimé qu'un retard dans l'entrée en vigueur de cet instrument inédit "compromettrait l'objectif de politique économique" et que "les inconvénients pourraient s'avérer irréversibles" étant donné l'urgence de la relance face à la pandémie.

Un délai entraînerait aussi des

"frictions considérables en matière de politique étrangère et européenne", selon un argument du gouvernement repris par la Cour.

Au total, 17 pays européens - dont la France, l'Italie et l'Espagne - ont ratifié le plan de relance dont les versements sont attendus avec impatience par les Etats les plus touchés par l'impact de la crise sanitaire.

Ce fonds repose sur un mécanisme sans précédent de dette commune à tous les Etats membres, et une partie de l'argent sera versée sous forme de subventions (312,5 milliards).

C'est précisément cette mise en commun inédite des dettes des pays européens que contestent les

initiateurs du recours devant la Cour constitutionnelle allemande.

Les opposants au plan estiment que la Loi fondamentale allemande interdit au pays de partager le fardeau de la dette avec d'autres Etats.

Plusieurs responsables politiques et économiques s'alarment de la lenteur dans la mise en place de cet outil exceptionnel, surtout au moment où les Etats-Unis de Joe Biden ont commencé à décaisser les sommes d'un plan de relance d'une ampleur inédite.

Tout blocage de l'initiative européenne serait "un désastre économique pour l'Europe", a récemment mis en garde Isabel Schnabel, membre du directoire de

la Banque centrale européenne (BCE).

Le ministre français de l'Economie Bruno Le Maire s'était agacé début avril de la prudence allemande et "des délais supplémentaires" impliqués par la saisine des magistrats constitutionnels.

La Cour de Karlsruhe a déjà été saisie à plusieurs reprises dans le passé sur des questions similaires, par exemple liées aux mesures de soutien à l'économie de la BCE.

Les juges suprêmes ont jusqu'ici toujours fini par les accepter, mais avec de plus en plus de réserves, signifiant qu'on était à leurs yeux aux limites de ce qui est juridiquement possible en Allemagne.

Poutine appelle ses rivaux étrangers à ne pas "franchir de ligne rouge"



Le président russe Vladimir Poutine a mis mercredi en garde ses rivaux étrangers de ne pas "franchir de ligne rouge" avec la Russie, sur fond de tensions croissantes avec l'Occident sur une multitude de dossiers.

"Nous nous comportons dans l'ensemble avec retenue et de manière modeste, souvent ne répondant même pas aux actions inamicales voire même à des grossièretés flagrantes", a souligné le président russe, dans son discours annuel à la Nation.

Mettant en garde ceux qui prendraient "nos bonnes intentions pour une faiblesse", il a dit espérer "que personne n'aura l'idée de franchir une ligne rouge avec la Russie". "Mais nous déterminerons nous-mêmes par où elle passe", a-t-il déclaré, une allusion à

ses multiples passes d'armes avec les Occidentaux, mais sans préciser de quelles limites il est question.

Selon lui, pour certains pays "s'en prendre à la Russie pour tout et n'importe quoi est devenu une sorte de sport".

Il n'a cependant pas fait dans ce discours de références précises aux gros dossiers l'opposant à Washington et l'UE.

Il n'a pas dit un mot du sort de l'opposant Alexei Navalny, emprisonné et mourant selon ses proches, du déploiement de dizaines de milliers de troupes russes aux frontières de l'Ukraine, des accusations d'espionnage et d'ingérence électorale aux Etats-Unis ou encore du récent scandale impliquant selon Prague des agents du renseignement militaire en République tchèque.

Libé Ramadan



La jeune aux nattes brunes qui se bat pour les forêts de Mollem

Entraînée par une jeune Indienne de 20 ans aux nattes brunes, la flash mob surgit en dansant contre un projet d'infrastructures menaçant le parc national de Mollem, dans le sud de l'Inde, où les autorités sont désarçonnées par le mouvement de jeunes écologistes qui prend de l'ampleur.

La confrontation entre l'Etat et les militants écologistes n'est pas nouvelle en Inde, où les communautés tribales appauvries se plaignent depuis longtemps d'être déplacées dans la poursuite de la croissance économique.

Mais elle a rarement été conduite par des jeunes femmes comme Neola Pereira, qui manifeste en dansant, vêtue à l'occidentale, d'un jean moulant et d'un T-shirt, sachant bien se servir des réseaux sociaux pour amplifier ses actions.

"Les gens pensent que seuls les écologistes doivent se battre pour l'environnement, mais ce n'est pas vrai", explique à l'AFP cette étudiante en commerce. C'est l'affaire de tous.

Neola Pereira milite depuis des mois pour empêcher un projet d'infrastructures gouvernemental comprenant l'extension de voies ferrées, l'élargissement d'une autoroute et la construction d'une ligne à haute tension qui traverserait les forêts du parc national de Mollem, où vivent des tigres et d'autres grands félins menacés d'extinction.

La ligne ferroviaire transporte quotidiennement des milliers de tonnes de charbon australien, sud-africain et indonésien à

travers Goa, sur la côte longeant la mer d'Oman. Selon les militants, une extension menacerait cette réserve écologiquement sensible et risque de transformer cet Etat luxuriant en plateforme à charbon.

La jeune femme n'avait pas prévu cet engagement, étant comme la majorité de la jeunesse de la classe moyenne urbaine, davantage préoccupée par l'admission à l'université et la compétition pour accéder à un emploi en col blanc que par le militantisme écologique.

Or, les choses ont changé récemment sous l'impulsion de la jeune militante suédoise Greta Thunberg.

"Les jeunes femmes comme moi ne



Les jeunes femmes comme moi ne veulent pas seulement une carrière, nous voulons que notre voix serve au changement

veulent pas seulement une carrière, nous voulons que notre voix serve au changement", affirme Neola Pereira, qui a été détenue par la police en décembre.

En février, la police a aussi arrêté la militante pour le climat Disha Ravi, 22 ans, accusée de sédition.

Si la campagne #SaveMollem a gagné le soutien d'une grande partie de la jeunesse, d'autres catégories d'individus tendent à rejoindre la cause, grâce à des campagnes battues sur Internet, comme ce défi de danse baptisé "Jeruselema" que des centaines de personnes ont relevé à travers Goa, ancienne colonie portugaise.

"Les réseaux sociaux aident beaucoup (...) ça s'embrase plus vite", relève Hycintha Aguiar, zoologiste de 26 ans, qui a conduit des recherches à Mollem de 2019 à 2020.

"Je m'étais abstenue de militantisme jusque-là, mais ce qui se passe ici est très inquiétant", confie-t-elle à l'AFP.

Mais chaque jour d'énormes cargaisons de charbon d'importation à bord de navires accostent au port de Mormugao à Goa, qui transitent sur des camions avant d'être emportées par des wagons de chemin de fer vers les Etats voisins.

Les géants des infrastructures JSW Steel et le groupe Adani, que l'on dit proche du Premier ministre Narendra Modi, détient des installations de manutention de charbon dans le port.

Le ministre de l'Énergie et de l'Environnement de Goa, Niles Cabral a balayé les inquiétudes de voir l'Etat devenir une pla-

teforme à charbon, les qualifiant de fiction inventée par les militants.

Il a défendu les projets de Mollem, admettant que la biodiversité serait certes "perturbée", mais qu'elle s'en remettrait.

Ces projets amélioreront les échanges pour les habitants de Goa, a-t-il argué auprès de l'AFP.

Nombre d'habitants de l'Etat ne sont guère convaincus par l'argument.

"Enfant, je me délectais de la nature de Goa", se souvient Mariano Proenca, un prêtre de 68 ans qui a pris part à l'une des récentes manifestations de Neola Pereira.

"Désormais, à cause de ces projets qui la détruisent, les enfants ne pourront plus jouer de la nature", déplore-t-il.

Mais la jeune Pereira se dit prête à un long combat, sans se soucier de la répression possible.

En décembre, des officiers de police, montés à bord d'un bus privé, plein de militants écologistes, ont ordonné au chauffeur de les conduire au poste de police.

"Nous étions piégés (...) nous avons hurlé à l'aide", se souvient la militante.

Quelques minutes plus tard, les militants diffusaient les images de la situation en direct sur Instagram. Elles sont devenues virales, avec plus de 200.000 vues, incitant d'autres personnes à rejoindre le mouvement en solidarité.

"Le gouvernement a peur parce que (...) nous avons touché énormément de monde", affirme Neola, "sûre de gagner cette bataille".

Le livre

A Manosque ma sœur gantée de caoutchouc nettoie la cuisine à grande eau et entame aussitôt ses lamentations sans même prendre des nouvelles des parents.

- La saleté ici mais ce n'est pas croyable! Ils n'ont pas fait le ménage depuis des années!

- Tu vois Papa déplacer la gazinière? Où est Odile?

- Partie observer les petits oiseaux dans les collines. Elle ne s'en fait pas, elle.

- Elle a bien raison. Qu'elle se tienne à l'écart de cette famille de fous. Je vais me changer. Dans ma chambre, un grand désordre. Les affaires d'Odile traînent partout. Je soupire, m'assieds sur le lit défait. Je répugne à nettoyer. Dès que je remue de la poussière, mes allergies se déclenchent, nez bouché, gorge qui pique, yeux qui coulent. Or je ne vais faire que ça dans les semaines à venir. Je prends dans l'armoire le masque de gaze prévu pour le déménagement. Comment respire-t-on avec ce machin sur le nez et la bouche? On n'étouffe pas vraiment mais ça donne chaud. Je mets un peu d'ordre, je m'attends en rangeant les petites culottes d'Odile. Ce soir, peut-être pourrons-nous... J'établis un programme. Il y aura trois déménagements. Les meubles qui partent à la maison de retraite à Bruxelles, ceux qui iront en dépôt-vente et le reste pour les chiffonniers d'Emmaüs. L'annonce que je fais à ma sœur de mon plan de bataille ne manque pas de l'affoler.

- Tous ces objets que nous connaissons depuis toujours... ils vont disparaître?

- Pas tous. Tu retrouveras à la maison de retraite ceux auxquels ils sont le plus attachés. Les meubles en acajou, le canapé, la télévision bien sûr.

- Et tout ce qui a de la valeur? Il faut que tu les montres aux antiquaires, aux bijoutiers.

- Tu... Pourquoi pas toi?

- Mais parce que je pars demain.

- Quoi? Tu plaisantes?

- Pas du tout. J'ai mon billet de train pour demain. Je dois préparer ma classe pour la rentrée.

- Non mais je n'y crois pas! Tu me laisses seul pour déménager toute la maison?

- Tu t'es toujours cru si fort. Tu vas avoir l'occasion de le prouver.

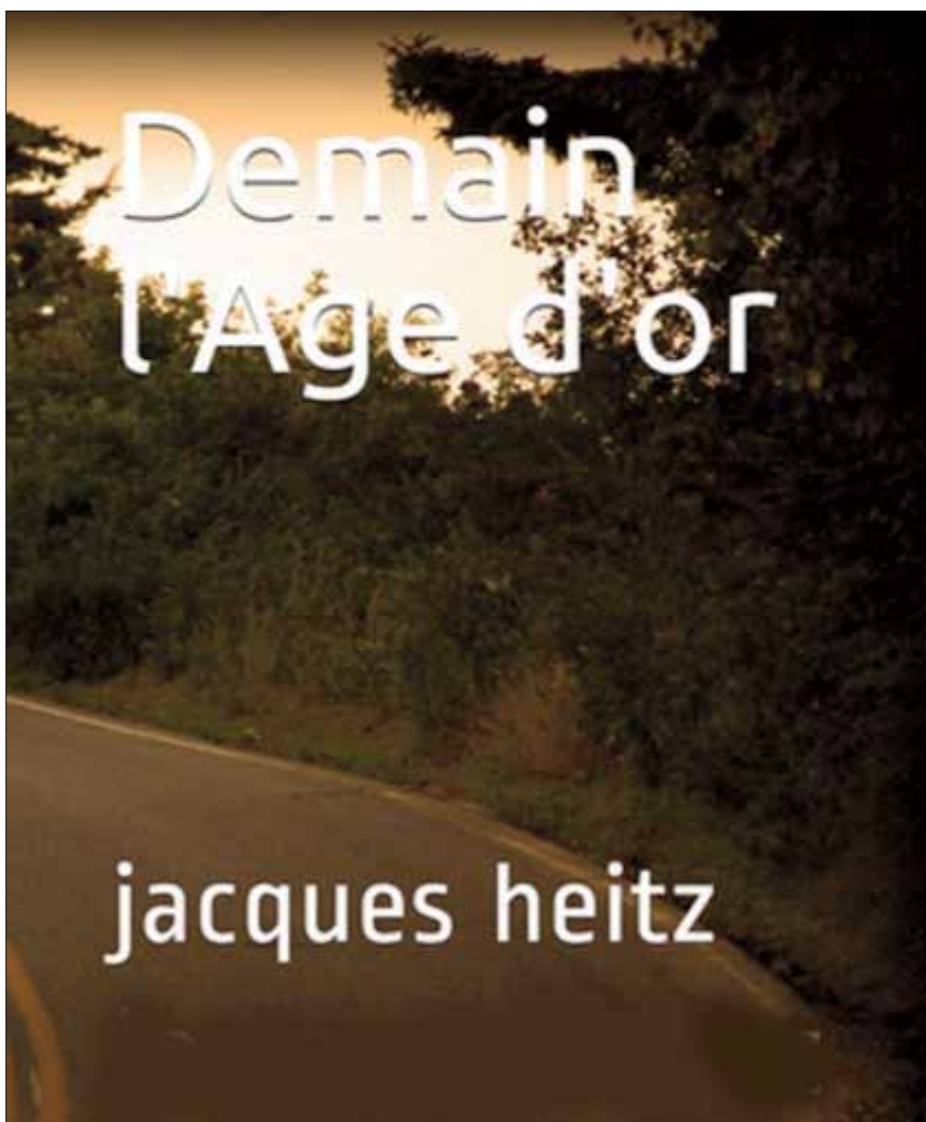
- Et mes allergies? Tu sais bien que j'en ai dès qu'on remue de la poussière.

- Tu n'en mourras pas. Et comme ça tu sauras ce que c'est, toi qui as une femme de ménage. On ne peut pas toujours faire sa chochette mon frère.

- Dis-moi que je rêve. Dis-moi que ce n'est pas vrai. Tu me laisses tomber dans un moment pareil? Quand on ne serait pas trop de quatre ou cinq. Et toutes les démarches? Les impôts, les assurances, les mutuelles, le gaz, l'électricité, les factures d'eau. Tu sais quand même que Papa ne remplissait plus les papiers depuis un an. Enfin, ceux que je retrouverai et que Maman n'a pas fichés à la poubelle sans les lire. On va avoir les huissiers sur le dos.

- Je te dis que je suis obligée. Ne m'exaspère pas, dit-elle en rangeant des denrées non encore périmées dans le frigo. Tiens! des yaourts de l'année dernière.

- C'est vraiment immonde de me faire un coup pareil!



- Dès fin août je travaille, moi Monsieur. Je ne suis pas un professeur d'université comme toi. Qui dispense ses cours six mois par an quand il n'est pas en séminaire en Floride ou en Californie. Aide-moi à déplacer la gazinière. Ça doit être l'horreur là-dedans. Regarde, c'est tout noir. Je parie qu'ils n'ont jamais nettoyé en trente ans. Au vu de ce qu'on vient de lire, on pourrait croire que ma sœur est le type même de la vieille fille maussade et moustachue. Pas du tout. C'est une belle femme blonde, silhouette svelte et élégante, toujours bien habillée. Le visage rond, les yeux bleus. Les difficultés de la vie, de son enfance surtout, l'ont rendue d'un abord rêche, voire très rêche pour son frère. La terreur que faisait régner sur nous notre mère avec ses crises de nerfs, ses menaces de suicide, la dévalorisation de sa fille, la valorisation de son fils, ont voué Liliane au célibat, à la virginité sans doute, aux peurs innombrables, à une timidité maladive, à une angoisse permanente, à la terreur de toute violence. Encore sous le choc, j'essais de me dominer, je la regarde frotter furieusement le mur et le sol derrière la gazinière. Je quitte la cuisine en claquant la porte (tiens! Maman aussi faisait ça), il faut que je bouge, la marche

me calmera, je descends la colline, je vais en ville prendre rendez-vous avec un déménageur. Je passe la porte Saunerie, remonte la Grand-Rue, passe devant la fontaine, la cathédrale, la mairie. Etre patient avec Liliane, elle souffre tellement plus que moi. Mais est-ce parce que j'étais le préféré de ma mère qu'elle ne doit pas participer au déménagement? De toute façon, ce n'est pas elle qui pourrait régler tous les problèmes qui m'attendent.

Je repère au passage les antiquaires, les bijoutiers auxquels j'aurai bientôt affaire. Dans le bureau de l'entreprise de déménagement, j'utilise pour la première fois le chéquier de mes parents (compte commun: un vrai couple) et règle l'énorme somme qu'il faut déboursier pour faire voyager quelques meubles de Manosque à Bruxelles.

Calme au retour par la montée très raide de la colline de Toutes Aures en plein soleil je m'étonne, arrivé dans le jardin: mes préoccupations m'auraient-elles rendu aveugle au mirabellier, à ses fruits mûrs que j'attends chaque année pour m'en délecter? Ils sont là, tièdes, fondants, n'attendent que d'être cueillis. J'en déguste quelques dizaines puis entre dans la maison.

Odile est là.

Revenue hâlée et transpirante de sa course dans les collines. Elle me saute au cou. Je serre dans mes bras son corps rond, solide, je contemple en souriant son visage de blonde nordique aux yeux bleus. Suis-je vraiment amoureux d'Odile au sens romantique du terme? Je suis parfois rebuté par son caractère direct. Odile n'a peur de rien sauf peut-être de perdre l'amour de sa fille Iris. J'admire et redoute sa franchise. Je me perçois comme un homme souvent hésitant, indécis. Un homme partagé devant une femme entière. Ça ne fait pas deux, ça, mais trois ou un et demi. Un peut-être quand nous fusionnons dans l'amour.

Le sexe, très spontané et sans inhibition de sa part, a tissé entre nous des liens solides. Nous sommes unis aussi par l'amour des oiseaux. Et par sa fille Iris, qui n'est pas la mienne mais semble m'apprécier en papa bis. Et n'oublions pas la gourmandise: le plaisir de préparer et déguster ensemble de bons repas. Est-ce assez pour nous déclarer amoureux? A la vie à la mort? Nous ne nous quitterons jamais?

(A suivre)

Santé et bien-être

Les muscles se transforment-ils en graisse si on arrête le sport ?

Votre masse musculaire peut-elle vous trahir et se muer en vilaine graisse quand vous cessez de bouger ? Et au-delà de ça, que se passe-t-il lorsque vous arrêtez le sport ? Le professeur François Carré, cardiologue et médecin du sport, fait le point avec nos confrères de TopSanté.

Vous avez, ces derniers temps, réduit ou totalement arrêté vos séances de sport et avez peur que les muscles durement gagnés se transforment instantanément en gras ? Ne vous inquiétez pas, cela n'arrivera pas. Par contre, l'arrêt de l'activité physique causera d'autres désagréments, et le professeur François Carré vous explique lesquels.

Non, un muscle ne peut pas se transformer en graisse...

Avant toute chose, balayons une idée reçue. Parce qu'elles sont de différente nature, les cellules graisseuses ne peuvent absolument pas devenir des cellules musculaires. Si vous faites moins (ou plus du tout) de sport, vous aurez un problème de substitution, et pas de transformation. "En fait, vos muscles vont fondre, diminuer de volume et d'épaisseur, et être remplacés par de la graisse, qui prendra donc plus de place", explique l'expert.

Pour mieux comprendre la subtilité du phénomène, imaginez-vous avec un plâtre au niveau de la cuisse après une fracture du fémur (ce que nous ne vous souhaitons évidemment pas). "Eh bien, si vous retirez le plâtre au bout de quelques jours, vous constaterez que vous aurez une jambe musculée, parce qu'entretenue, et une autre de volume moindre. Mais le muscle n'aura



pas été remplacé par de la graisse parce vous aurez continué à bouger de façon générale."

Mais ce n'est pas une raison pour arrêter le sport

Sachez-le : sur le plan génétique, vous êtes un chasseur-cueilleur, notre ancêtre à tous. "Et le chasseur-cueilleur avait deux caractéristiques, poursuit le professeur. Il était d'abord très endurant et marchait plusieurs kilomètres par jour pour épouser ses proies. D'autre part, il était confronté à des périodes de famine. Pour survivre, notre évolution a donc mis un place un système de stockage des aliments". Le problème? "Aujourd'hui, et surtout depuis la révolution industrielle, on bouge moins, mais on stocke toujours ! Le système ne

fonctionne donc pas correctement, et la graisse remplace le volume musculaire".

Mais bien entendu, vous n'allez pas seulement faire du gras en cessant le sport. D'autres problèmes, notamment d'essoufflement, vont venir s'ajouter à la prise de pouvoir des cellules adipeuses : "Si je ne suis pas essoufflé en montant un escalier, c'est parce que j'ai, dans mes muscles, des protéines appelées des enzymes qui captent l'oxygène et font travailler le muscle pour qu'il se contracte bien. Or, si je ne bouge plus, les gènes ne codent plus pour ces protéines. Vous subissez donc une chute des enzymes. Et non seulement vous êtes fatigués plus vite, mais vous avez également mal aux muscles. C'est assez simple, en réalité."

Par ailleurs, toute rupture dans l'activité physique a des effets délétères sur votre système cardiovasculaire. Mais si la masse de votre muscle cardiaque, elle, ne baisse a priori pas ("c'est peut-être vrai chez les animaux, mais chez l'Homme, nous n'en savons rien", explique le professeur), son fonctionnement perd en qualité : "Moins je fais plus d'efforts, plus il perd sa capacité à bien se remplir et se vider.

De plus, il va battre plus vite, puisque son moteur est régulé par deux câbles : le frein et l'accélérateur. Moins je bouge, moins le frein est puissant, et plus le cœur bat rapidement." Bref, vous l'aurez compris : mieux vaut reprendre vos séances de cardio au plus vite.

Recettes

Parfait aux fraises

Ingrédients :

Pour 1 verrine
60 g de fraises
250 g de fromage blanc
4 c. à soupe de granola
1 citron
3 c. à soupe de sirop d'érable

Les étapes :

1. Rincez les fraises à l'eau claire puis équeutez-les et détaillez-les en quartiers.
2. Dans un récipient, versez le granola et mélangez-le avec le zeste et le jus d'une moitié de citron. Ajoutez le sirop d'érable et mélangez.
3. Dans une verrine, déposez une première couche de fromage blanc et recouvrez avec la moitié de granola au citron et sirop d'érable. Ajoutez quelques quartiers de fraises.
4. Recouvrez d'une nouvelle couche de fromage blanc et disposez le reste de granola et fraises.

Dégustez votre parfait aux fraises sans attendre !



Art & culture

L'épidémie progresse, le théâtre à l'arrêt

Personne n'imaginait qu'un jour le rideau tomberait et le théâtre s'arrêterait, les amoureux du "père des arts" seraient privés du plaisir des spectacles, la voix des dramaturges, qui retentissait sur scène, se tairait et ceux-ci se trouveraient brusquement dans un labyrinthe d'angoisse qu'ils ont exprimée avec amertume. Cette année, les dramaturges n'ont célébré ni leur journée internationale, ni leur journée nationale comme à l'accoutumée. L'état du théâtre n'est pas moins grave que celui des autres arts vivants, qui ne peuvent s'épanouir en l'absence d'un spectacle et d'un espace avec un public en masse, car ils vivent la même situation depuis la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), qui a changé la vie des humains et réduit leurs activités et rituels, impactant ainsi toute activité artistique et culturelle, qui a besoin, aujourd'hui plus que jamais, d'une bouffée de vie. Si le nouveau coronavirus a inspiré poètes, romanciers, nouvellistes et artistes qui ont écrit, créé et réalisé des œuvres présentant cette période et celle de post-épidémie, ou ont achevé un projet inachevé, il a accablé les dramaturges, les chanteurs et artistes de spectacles, dont les travaux ont été gelés, et qui se trouvaient soudainement face à l'inconnu et à un avenir incertain. Cette réalité a affecté le théâtre, dont la fonction ne se limite pas à un simple spectacle joué sur scène uniquement pour le plaisir ou à

des activités événementielles qui meublent les programmes de festivals et de manifestations. C'est un bel art qui procure au dramaturge l'étonnement de la performance et un sentiment d'attachement émotionnel à la scène comme il permet de corriger les défaillances de la société, d'exposer ses problématiques et de les traiter. Et parce que la nécessité est mère de l'invention, les artistes ont inventé des moyens pour assurer des revenus et la continuité de la scène artistique. Ainsi, des chanteurs ont tourné des vidéo clips et les ont publiés sur les réseaux sociaux, exploitant les espaces de leurs maisons, leurs toits et des lieux disponibles dans ces circonstances où la pandémie progresse et les affecte financièrement, socialement et psychologiquement, en l'absence de concerts et de festivals aux niveaux local, national et international. Des cinéastes ont également défié le virus et fait sortir leurs projets cinématographiques des tiroirs, notamment le réalisateur Rabii El Jawhari qui a fini le tournage de son film "Sika" avec le producteur Moustafa Boulhaba. C'est un film tourné à Ouarzazate immédiatement après la fin du confinement, en respectant toutes les mesures préventives. Ces tentatives isolées constituent une bouée de sauvetage pour certains, auxquelles peuvent participer les acteurs de théâtre qui, de temps en temps se convertissent au cinéma, éblouis par ses lumières, mais fidèles aux arts de

spectacles en dépit du mauvais temps. Il est évident que le Maroc attache une importance particulière au théâtre en allouant des subventions aux troupes théâtrales, en construisant des théâtres et en organisant un nombre de festivals tout au long de l'année dans différentes villes, notamment le Festival International de Théâtre de Ksar El Kébir, le Festival international du théâtre de Casablanca, le Festival international de théâtre de Zagora et le Festival national du théâtre amazigh. Mais l'impact de la crise s'est avéré plus ample. Les répercussions de la crise ont deux facettes: la première est liée à ce qui est social pour les métiers des arts vivants en général et la seconde porte sur ce qui est culturel et les pertes encourues par le champ de production dans ces arts, qui peuvent impacter sa position dans le futur, a indiqué, dans ce contexte, le président du Syndicat marocain des professionnels des arts dramatiques, Messaoud Bouhcine, dans une déclaration à la MAP. M. Bouhcine estime que l'aspect culturel concerne principalement la production d'œuvres d'art dans divers domaines, qui nécessitent la présence du public et occupent une place importante en tant qu'activités culturelles et économiques à la fois. Les politiques gouvernementales doivent trouver des solutions appropriées pour le secteur en général, a-t-il jugé, notant que le Syndicat, un organe de proposition et de plaidoyer, a

soumis un ensemble de suggestions et de mesures à un stade précoce, à titre proactif, et a averti que tous les arts vivants, qui dépendent du public, vont essuyer un "coup dur", que ce soit au niveau de la production ou au niveau social. "Et la question n'a pas été traitée avec le sérieux nécessaire", a déploré le président du Syndicat. Pour faire face à la crise que vivent les artistes, M. Bouhcine propose de présenter des spectacles devant un public restreint, de les transmettre via les réseaux sociaux et de recourir au cinéma et à l'audiovisuel, en enregistrant des spectacles et en les diffusant à la télévision, à travers la conclusion d'un accord entre le ministère de la Culture et le secteur de la télévision. Les arts du spectacle sont à moitié paralysés à l'heure actuelle et "la crise persiste en l'absence de solutions claires", a-t-il fait observer, soulignant qu'il y a un "besoin urgent" de sortir de la crise et que cela ne se produira que par une révision des mécanismes juridiques et institutionnels de gestion des dossiers du secteur culturel en général. Certaines propositions restent des solutions à court terme pour contenir les difficultés auxquelles font face les professionnels des arts vivants et peuvent inciter à discuter à vive voix de la question du soutien aux artistes en crise, comme l'avait fait l'Allemagne... puisque les solutions peuvent émerger au milieu des difficultés.



Après une année noire, Bollywood espère renouer avec la gloire



Ses danses et chansons permettent normalement aux Indiens d'échapper à leur quotidien mais Bollywood a connu une année noire en raison de scandales, du décès de stars et de la pandémie. Pour 2021, le cinéma indien veut renouer avec la gloire. L'industrie cinématographique basée à Bombay, la plus prolifique au monde, a d'abord dû encaisser la mort tragique, à 36 heures d'intervalle, de

deux de ses idoles, Irrfan Khan et Rishi Kapoor, au mois d'avril.

Le cortège de décès s'est poursuivi avec ceux du compositeur Wajid Khan, des suites du Covid-19 à 42 ans, du réalisateur Basu Chatterjee, de la première chorégraphe de Bollywood Saroj Khan et du chanteur S.P. Balasubrahmanyam, comptant 40.000 chansons de cinéma à son répertoire. Mais c'est sans doute le suicide du comé-

dien Sushant Singh Rajput, à 34 ans, qui a suscité le plus grand émoi. Bollywood a été dépeint par certains comme un milieu d'inéquité, dépravé par la consommation de drogue. "La campagne de diffamation menée par certains médias contre l'industrie du cinéma a été épouvantable", a déclaré à l'AFP l'actrice Swara Bhasker, "l'année a été terrible". Dans le même temps, le coronavirus a obligé les producteurs de films à marquer une pause dans les tournages de Bollywood, coeur de l'industrie du film en hindi, ou dans les autres bastions régionaux du cinéma indien.

Or sur les plateaux, fourmille normalement une multitude de coureurs, de figurants et de travailleurs mal payés. "La perte d'emplois et de revenus a été préjudiciable pour nombre d'entre eux", souligne Swara Bhasker. Les productions ont provisoirement repris mais les restrictions contre le Covid-19 leur interdisent de tour-

ner les scènes musicales caractéristiques. Les cinémas, fermés pendant des mois, ont rouvert en octobre, mais les spectateurs redoutant le coronavirus ne sont toujours pas revenus. Les sorties de films en salle sont en suspens, et les producteurs tournent vers les plateformes de streaming qui connaissent un essor fulgurant. C'est le cas du film policier "Ludo" lancé sur Netflix le mois dernier, dans lequel joue le comédien Abhishek Bachchan. Lui, pourtant, estime que l'expérience en salle obscure "ne saurait être remplacée". "Nous aimons nos sorties au cinéma et regarder nos films sur grand écran tout en dégustant nos pop-corn, nos samosas et nos boissons fraîches, accompagnés d'amis, de la famille", dit-il à l'AFP. "Je crois absolument au retour des cinémas, je l'espère vraiment", ajoute-t-il admettant que cette perspective restait aujourd'hui incertaine. "Quelle sera la nouvelle normalité?"

Si Hollywood a évoqué l'idée de projeter des films en salles et sur les plateformes numériques simultanément — Warner Bros prévoyant d'appliquer cette stratégie pour toutes ses sorties de films en 2021 — Bollywood n'a rien annoncé de tel. Confrontés aux pertes accumulées, nombre de cinémas ont tiré le rideau et nombre d'autres envisagent de déclarer forfait, prévient Komal Nahta, expert du marché du cinéma. "Cela va être catastrophique", confie-t-il à l'AFP. Mais certains observateurs optimistes veulent croire que la progression de la vaccination permettra au cinéma indien de réaliser un comeback théâtral digne des meilleurs films de Bollywood. "Combien de temps il faudra, je ne sais pas", admet Komal Nahta, "mais ce sera un big Big Bang". "L'industrie cinématographique est éternelle", veut croire aussi Hari Prasad Jayanna, un réalisateur de Bangalore, bastion des films tournés en kannada, la langue officielle de l'Etat de Karnataka.

“Riffs of A Moroccan Rebel”, premier roman autobiographique de Soufiane El Khalidy



L'acteur et réalisateur marocain, Soufiane El Khalidy vient de signer la sortie de son premier roman autobiographique, “Riffs of A Moroccan Rebel”, aux éditions Amalthee.

Ce roman dont la sortie est prévue courant 2021 au Maroc et à l'international, via “Amalthee et son partenaire de distributions Hachette”, se veut “Punk, Rock'n'roll, honnête, sauvage et romantique !”, a indiqué son auteur, dans un communiqué parvenu à la MAP. Le jeune acteur international a

ainsi dévoilé que son livre, traitera des thèmes de sa vie personnelle. “Riffs of a Moroccan Rebel parlera de mon enfance à Agadir, la mort de mes meilleurs amis, ma vie d'étudiant à Al Akhawayn, aux États Unis, en France et en Espagne, les tournages à Hollywood en tant qu'acteur, les festivals, le racisme dans l'industrie du cinéma, mon regard sur les sociétés, les femmes de ma vie, mes moments de joie, mes moments de doutes”.

Né à Agadir en 1987, Soufiane El

Khalidy est titulaire d'un bachelors en business de l'Université Al Akhawayn et d'un master en beaux-arts et production cinématographique, obtenu en 2016 à la Full Sail University (Orlando, FL). Il travaille en tant que reporter pour Fashion Morocco et son partenaire, l'agence internationale de mannequins, Elite Model Look Morocco, pendant 3 années avant d'entamer sa carrière cinématographique à l'international.

Bouillon culture

Adieu Jamal Boushaba

Le journaliste et critique d'art, Jamal Boushaba, est décédé mardi des suites d'une longue maladie, apprend-on auprès de son entourage. Après des études en arts appliqués, Jamal Boushaba avait entamé sa carrière de journaliste en 1990, en lançant le premier mensuel marocain gratuit “Les Alignés”, avant d'accéder à la direction artistique du magazine féminin Parade. Il occupera par la suite le poste de responsable des pages culture de différents hebdomadaires francophones, avant de passer sur la toile, où il collaborera avec nombre de sites d'informations. Acteur incontournable de la scène culturelle, le regretté compte à son actif de nombreuses émissions radio et rencontres culturelles. Il est, par ailleurs, l'auteur de plusieurs ouvrages, le dernier en date étant son premier recueil de poésie, “Champs de nuit”, aux éditions Le Fennec.

En 2020, il a créé sa propre plateforme digitale, Artetc, consacrée à l'art moderne et contemporain.



“The Undoing”, meurtre et secrets dans la bonne société new-yorkaise



Après l'immense succès de “Big Little Lies” le scénariste américain à succès David E. Kelley revient avec “The Undoing”, une nouvelle mini-série sur, là encore, la bonne société secouée par un meurtre, mais à New York, cette fois. Il y a plus d'une similitude entre ce nouveau projet, diffusé par HBO aux États-Unis et OCS en France, et “BLL” qui, pour sa seule première saison, avait raflé 4 Golden Globes et 8 Emmy Awards. Au départ, un microcosme construit sur l'argent et des codes très établis, dans lequel débarque un corps étranger qui va déstabiliser l'ensemble. Un à un, les secrets sont révélés et les masques tombent, emportant avec eux les certitudes. C'est aussi le retour de Nicole Kidman, déjà primée pour son interprétation d'une femme à la personnalité complexe dans “Big Little Lies”.

Dans cette nouvelle mini-série, dont le premier épisode a été diffusé dimanche sur HBO et lundi sur OCS, elle est Grace Fraser, psychothérapeute, au centre du récit alors que “Big Little Lies” était davantage une série chorale. Tout comme dans “BLL”, “The Undoing” écorne progressivement, sur six épisodes, l'image impeccable de son existence. “La série est très axée sur le parcours psychologique de cette femme”, a

expliqué à la chaîne australienne Foxtel Nicole Kidman, co-productrice des deux séries. Pour le comédien britannique Hugh Grant, qui joue son mari, cette mini-série est un “thriller à la scandinave, avec une grosse énigme qui fonctionnera, j'espère”, comme il l'a expliqué sur HBO.

La touche scandinave est assurée par la réalisatrice danoise Susanne Bier (“Brothers”) et la mini-série “The Night Manager”, et parachevée par une esthétique dépouillée et inquiétante. Habitué des comédies romantiques, rendu célèbre pour ses rôles de Britannique bon teint, Hugh Grant brille ici dans un registre plus sombre, plein d'aspérités, vers lequel il s'est tourné ces dernières années (“A Very English Scandal”) notamment. Si la critique américaine a été globalement séduite par le jeu des acteurs, elle a regretté que le scénario ne soit pas plus étoffé et s'essouffle.

Créateur d'une foule de séries à succès, de “Ally McBeal” jusqu'à “Goliath”, David E. Kelley travaille déjà à un nouveau projet. Toujours avec Nicole Kidman, il prépare l'adaptation en mini-série de “Nine Perfect Strangers”, autre roman de Liane Moriarty, l'auteur de “Big Little Lies”, pour la plateforme Hulu.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PATELIN	MUSE	L'ANIMAL À SANCHO	À SEC CRACK SUISSE	MAMMI-FÈRE MARIN	EN OTAGE	PASSAGE À TABAC	MIDI
ESPECÈ DE GEÏSHA		DIFFICILE À COMPRENDRE					
		NOTE FLEUR D'ORANGER		CE QUI OPPRIME			
RÂPEUX MÉTAL	REPAIRE	DEMEURE		APRÈS COLIF EN TRANSE			
			GRECQUE		ÉMIR TURC		VIEUX MÉDECIN
ACERBE DÉPRAVÉ	FIN DE VERBE DÉSUET		MYSTÈRE ARTICLE				
				FORME D'ÊTRE			
GUÏGNE			EN DIRECT	CALME ET SÉRÉIN		CHAMP-ÊTRE	
			CUBE ARTICLE		BELLE-FILLE TRIBUNAL		
COMPOSITEUR ITALIEN	QUARTIER DE CAEN LAVE		COUVRE-FEU REBUT				
		ARTICLE EN ATTENTE		CUBE PLANTE (GOMBO)			
BASQUE PAS PRO			TOUFFU		EN APPEL		
A PERDU LE CHEF				GROGNE			

Solution mots flechés d'hier

LONGUE	MOYENNE	TRÈS COURT	A	PROLONGÉ	ENFIN	LONGUE	T	PROLONGÉ	N	TRÈS COURT
C	O	N	G	E	D	I	E	P	A	F
PARTE	N	E	A	I	G	L	O	A		
ER	M	I	T	E	L	A	C			
O	R	V	E	T	R	I	F	I	F	I
E	I	O	R	C	I	L				
U	D	C	H	E	M	I	N	E		
A	S	S	O	R	T	I	E			
E	E	N	N	A	C	E	R	N	E	
B	A	D	I	N	E					
P	A	R	U	A	D	V	E	N	U	
B	I	L	L	E	D	O	U	X		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web: www.libe.ma

E-mail: Liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc
OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III				■						
IV					■					
V						■				
VI	■				■					
VII									■	
VIII							■			
IX				■		■				
X										

HORIZONTALEMENT.

- I. Peut être une Flamande qui voit la vie en rose ou une Tchèque sans provision.
- II. Acte de religieux.
- III. Se replie dans son camp - A du recommencer.
- IV. Plus fortes - Etat gaélique.
- V. Pour le pugilat - Partie en cours.
- VI. A l'entrée de la sortie - Ancienne ville de Syrie.
- VII. Prévoient l'avenir.
- VIII. Pour se satisfaire debout - Morceau de jambon.
- IX. Sa majesté - Coup de fusil.
- X. Etat près de la révolte.

VERTICALEMENT.

- 1. Prépare des frites.
- 2. Liquide filtré - Au poil mais un peu dur.
- 3. Four.
- 4. A l'entrée de l'officine - Frapper.
- 5. Pas pour un shah d'Iran mais pour un chat persan - Lac de montagne.
- 6. Son fil conducteur est Ariane - Descend du fils de Noé.
- 7. Parlé à Tallin - Grande surface où l'on trouve de bons fruits.
- 8. Oies blanches - La moitié de la moitié de mémé.
- 9. Ont perdu l'esprit - Ne peut qualifier une ceinture verte.
- 10. Attachement unpeu lourd.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	A	N	A	G	R	A	M	M	E
II	N	O	C	E	U	S	E	■	M
III	A	R	E	N	E	■	S	A	M
IV	G	O	■	E	L	U	■	L	A
V	R	I	S	■	L	I	M	E	R
VI	A	T	E	L	E	■	E	R	G
VII	M	■	R	A	■	E	L	I	A
VIII	M	E	U	L	E	R	■	O	N
IX	E	M	M	A	R	G	A	N	A

Grilles de sudoku

Facile

4			8	2				9
			1		3			
3		1				7		4
7		3	5		1	8		2
	8			7			6	
2		5	3		8	4		7
6		8				2		3
			7		6			
9			3	5				8

Moyen

9	5				6	4		
3								
	8						9	3
7	6		4			8	3	1
			6	1	7			
4	1	9			3		6	5
5	2					3		
								8
	3	2					4	6

Difficile

1					3		2	
		9	6					
				3	7		1	
2	4				1	5		8
9		6	8				2	1
	8		1	7				
					4	7		
5	7							4

Expert

				7		6	3	2
5	7				6			
9								8
		5	3			4		
		9			1	7		
2								3
			8				1	6
3	9	1		2				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	7	1	6	5	8	4	3	9
9	3	6	4	7	1	5	8	2
5	8	4	2	9	3	6	7	1
8	1	9	5	6	4	3	2	7
4	5	2	3	1	7	9	6	8
3	6	7	8	2	9	1	5	4
7	9	5	1	8	6	2	4	3
6	4	8	9	3	2	7	1	5
1	2	3	7	4	5	8	9	6

Moyen

1	2	6	7	3	4	9	8	5
9	4	3	8	6	5	2	7	1
7	8	5	9	2	1	6	4	3
5	1	4	3	9	2	7	6	8
6	3	8	5	4	7	1	2	9
2	9	7	1	8	6	3	5	4
3	5	9	6	7	8	4	1	2
4	7	1	2	5	3	8	9	6
8	6	2	4	1	9	5	3	7

Difficile

6	4	1	8	5	2	3	7	9
8	7	5	9	4	3	6	1	2
3	9	2	1	7	6	5	8	4
7	6	9	5	3	4	1	2	8
5	3	8	2	1	9	7	4	6
1	2	4	7	6	8	9	5	3
9	5	3	4	2	1	8	6	7
4	1	6	3	8	7	2	9	5
2	8	7	6	9	5	4	3	1

Expert

7	4	8	3	2	6	9	5	1
6	1	5	7	9	8	4	2	3
9	2	3	1	5	4	8	6	7
5	7	1	9	6	2	3	8	4
2	3	4	5	8	1	7	9	6
8	9	6	4	7	3	5	1	2
1	5	2	8	4	7	6	3	9
4	6	9	2	3	5	1	7	8
3	8	7	6	1	9	2	4	5

La sédentarité accroît le risque de décès de la Covid

Le manque d'exercice est associé à un risque accru, en cas de Covid-19, de faire une forme plus sévère et d'en mourir, selon une étude sur près de 50.000 patients publiée mercredi.

Les personnes qui étaient physiquement inactives pendant au moins deux ans avant la pandémie étaient plus susceptibles d'être hospitalisées, de nécessiter des soins intensifs et de décéder de la maladie due au coronavirus que les patients qui avaient toujours respecté les recommandations en matière d'activité physique, selon l'étude parue dans le *British Journal of Sports Medicine*.

Comme facteur de risque de maladie grave, l'inactivité physique n'est dépassée que par un âge avancé et des antécédents de transplantation d'organe, selon les chercheurs.

En fait, comparée aux autres facteurs de risque comme le tabagisme, l'obésité, l'hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires ou le cancer, "l'inactivité physique était le facteur de risque le plus important dans tous les résultats" soulignent-ils.

Les facteurs de risque les plus associés à une Covid grave sont l'âge avancé, le sexe masculin et certaines pathologies pré-existantes, comme le diabète, l'obésité



et les maladies cardiovasculaires.

Mais le facteur inactivité physique n'avait pas encore été exploré. Pour étudier son impact potentiel sur la gravité de l'infection, l'hospitalisation, le passage en réanimation et le décès, les chercheurs ont comparé le deve-

nir de 48.440 adultes infectés par la Covid entre janvier et octobre 2020, aux Etats-Unis.

L'âge moyen des patients était de 47 ans, près des deux tiers étaient des femmes (62%). En moyenne, leur indice de masse corporelle (IMC) était de 31, juste

au-dessus du seuil d'obésité.

Environ la moitié n'avait aucune maladie préalable comme le diabète, une bronchopneumopathie chronique (BPCO), une maladie cardiovasculaire ou rénale et le cancer. Près de 20% avait un de ces facteurs de risque et près d'un

tiers (32%) en avaient deux ou plus.

Tous avaient déclaré leur niveau d'activité physique régulière au moins trois fois entre mars 2018 et mars 2020 lors de visites à des cliniques ambulatoires.

Parmi eux, 15% se décrivaient comme inactifs (0 à 10 minutes d'activité physique par semaine); 7% assuraient respecter systématiquement les directives sanitaires (au moins 150 minutes hebdomadaires). Le reste signalait une "certaine activité" (11-149 minutes/semaine).

Environ 9% du total ont été hospitalisés et 2% sont décédés.

Après avoir pris en compte des différences dues à l'âge, à l'appartenance ethnique et aux comorbidités, les sédentaires atteints de Covid-19 étaient plus de deux fois plus susceptibles d'être hospitalisés que les plus actifs. Ils étaient également 73% plus susceptibles d'avoir besoin de la réanimation et 2,5 fois plus susceptibles de mourir de l'infection. Les patients qui n'avaient aucune activité physique étaient également plus susceptibles d'être hospitalisés et de mourir de leur infection que ceux qui avaient l'habitude de faire un peu d'exercice physique.

Toutefois, l'étude ne permet pas d'apporter la preuve d'un lien direct entre le manque d'exercice et les résultats obtenus.

Citations

Sauf erreur, je ne me trompe jamais
Alexandre Vialatte

Mon souci principal : essayer
d'oublier mes soucis secondaires
Francis Blanche

Si vous avez besoin de quelque
chose, appelez-moi. Je vous dirai
comment vous en passer.
Coluche

Parfois, je regarde la télé toute la
journée, c'est chiant ! Mais quand je
l'allume, c'est pire...
Patrick Timsit

Au Vietnam, des femmes pansent leurs plaies par le tatouage

Dans son petit appartement de Hanoï, Ngoc tatoue des femmes dont la vie a été bouleversée par un divorce ou une maladie et qui cherchent à panser leurs blessures par cet art encore largement tabou au Vietnam.

Le tatouage est souvent associé aux gangsters, à la prostitution et au milieu underground dans ce pays communiste encore très conservateur.

"J'ai rencontré de nombreuses femmes qui m'ont dit qu'elles adoraient les tatouages mais qu'elles étaient nées à une époque où personne ne les acceptait", confie à l'AFP celle qui se fait appeler "Ngoc Like" et a débuté il y a moins de dix ans, en dépit des critiques sur son activité.

Mais certaines femmes au mitan de leur vie ont choisi de tourner le dos au passé, voyant dans l'art corporel une façon de s'émanciper des normes sociales rigides avec lesquelles elles ont vécu.

Se faire tatouer est souvent une étape-clé dans leur vie, souligne l'artiste de 28 ans, dont la clientèle est surtout féminine. "Elles ont dépassé la peur du préjudice social et ont un désir personnel de renouveau".

Seuls 4% des Vietnamiens portent un tatouage, selon les dernières données disponibles issues d'une étude réalisée en 2015 par le groupe de recherche vietnamien Q&Me.

Selon cette enquête, 25% des Vietnamiens "se sentent effrayés" à la vue de tatouages.

Mais pour Tran Ha Nguyen, une enseignante de 41 ans, en avoir un est un acte de célébration après le divorce d'avec son mari "conservateur et rigide".

"Mon ex-mari refusait catégoriquement tout tatouage sur mon corps. Et de mon côté j'avais peur de perdre mon travail si j'avais quelque chose de visible", se souvient-elle.

Après son divorce, elle raconte avoir voulu couper net avec la personne qu'elle était et faire des choses qu'elle n'aurait jamais osé auparavant.

Elle a choisi de se faire un petit tatouage que personne ne pourra voir à moins qu'elle soit en bikini. "J'ai l'impression d'avoir trouvé mon vrai moi", résume-t-elle.

Nguyen Hong Thai, 46 ans, se remet aussi d'un traumatisme, après la mort de son mari d'un cancer du poumon. Elle a choisi de se faire tatouer une rose sur une cicatrice à l'estomac et les mots "pour toujours dans mon coeur" sur le bras.

Son mari avait toujours voulu qu'elle soit tatouée. "Maintenant il n'est plus là, je pense qu'il aurait voulu que je sois forte", dit-elle. "Les tatouages m'ont donné la force et la confiance", ajoute-t-elle dans un large sourire.

La demande est croissante, assure Ngoc. A Hanoï, où le revenu moyen par tête est de moins de 500 dollars (environ 420 euros) par mois, ses clientes sont souvent prêtes à dépenser jusqu'à plus de 1.000 dollars.

2020 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée au Maroc

Mohammed Benabbou, climatologue

Il faut s'habituer à de tels scénarios climatiques

Entretien



Albert Arnold Gore, Jr. dit Al Gore, ex-vice-président des Etats-Unis, avait parfaitement résumé la situation actuelle. Dans son célèbre documentaire "Une vérité qui dérange", il avait comparé l'humanité à une grenouille en 3D. En la plongeant dans de l'eau bouillante, la grenouille s'est échappée sans plus tarder. En revanche, quand elle a été plongée dans de l'eau tiède sur un feu doux, elle y est restée. Quand l'eau fut à ébullition, la grenouille a sauté là aussi, mais il était trop tard. Elle s'était déjà brûlée. Cette métaphore peut bien évidemment faire sourire. Mais elle dit tout de la situation actuelle. Sur le modèle de la crise sanitaire, les scientifiques ont beau alerter l'humanité sur la menace et les dangers, on semble malgré tout réagir trop tard. Si 2020 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée au Maroc, on ne s'en est pas vraiment rendu compte. Peut-être a-t-on pris l'habitude comme la grenouille d'une vérité qui dérange. Une hypothèse crédible, d'autant que les précédents records annuels de chaleurs ont été enregistrés en 2010 et 2017. Trois records en moins de 10 ans, ce n'est clairement pas le fruit du hasard. Le dernier en date, soit en 2020, prend pour indicateur la ville de Fès, qui a connu deux nouveaux records de température maximale mensuelle de 23,78°C en février et de 40,4°C en juillet, dépassant les anciens records respectivement de 2,24°C et de 2,15°C. A Mohammed également, un nouveau record de la température minimale mensuelle de 22,28°C, a été relevé en février. Un scénario "prévu" et qui risque encore de se répéter, comme nous l'explique dans l'interview ci-après, l'ingénieur Mohammed Benabbou, expert en climat et développement durable.

Libé : Après 2010 et 2017, 2020 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée au Maroc. Etes-vous surpris ou cela était prévisible ?

Mohammed Benabbou : Ce scénario était prévu. Ce sont des situations climatiques qui se répètent à chaque fois. Ces années ont été très chaudes à cause des températures enregistrées dans plusieurs villes surtout à Fès, Marrakech et Ouarzazate. Il faut aussi signaler que depuis le début du 20ème siècle, le Maroc a enregistré une augmentation de sa température moyenne annuelle de l'ordre de +1,4°C par rapport à la normale climatologique sur la période 1981-2010, par contre la planète bleue a gagné une température de +1,2°C depuis 1850.

Ce réchauffement, observé sur l'ensemble du territoire marocain, est particulièrement marqué sur les 30 dernières années, avec une hausse de +0,42°C/décennie en moyenne depuis 1990. Cela signifie que le changement climatique se manifeste déjà au Maroc, avec un climat plus chaud et sec et une extension vers le Nord du pays des zones arides à semi-arides, au détriment des zones semi-humides.

Va-t-on devoir s'habituer à des épisodes de chaleur de plus en plus longs et de plus en plus fréquents ?

Bien sûr, il faut s'habituer à de tels scénarios climatiques. Mais le grand impact sera l'augmentation des niveaux de mer dont plusieurs villes marocaines seront touchées. Casablanca par exemple sera la ville la plus touchée par ce phénomène. A cause de ce scénario climatique, le Maroc est également susceptible de connaître une augmentation de la sécheresse et des inondations dans certaines régions, ainsi que d'autres risques liés au climat. Les ressources en eau seront de plus en plus sollicitées dans tout le pays et les températures plus chaudes devraient accé-

lérer le taux d'évapotranspiration.

2020 fut classée parmi les quatre années les plus sèches depuis 1981. Le cumul pluviométrique important enregistré en 2021 peut-il atténuer les effets de la sécheresse de 2020 ?

Par ailleurs, le cumul pluviométrique annuel a enregistré un déficit sur tout le Maroc en 2020, dépassant les 50% au Nord de Marrakech et sur les régions de Souss-Massa et Anti-Atlas, alors qu'il n'a quasiment pas plu sur les provinces du Sud. Par la suite, cette année est ainsi classée parmi les quatre années les plus sèches depuis 1981 : sur la saison agricole de septembre 2019 à août 2020, le déficit pluviométrique était aux alentours des -33%, impactant la production céréalière nationale qui a connu une baisse de -39% par rapport à la campagne 2018-2019 et de -57% en comparaison avec une année moyenne depuis 2008.

Par contre cette année, les précipitations généralisées que connaît le Royaume depuis fin novembre 2020 jusqu'au 20 avril 2021 ont nettement amélioré la situation des principaux barrages nationaux et les retenues actuelles ont enregistré un taux de remplissage de 51,5% en dépassant les réserves enregistrées à la même période de l'an passé, plus de 8294.74 millions de m³. Depuis les premières pluies, fin novembre 2020, les principaux barrages nationaux ont gagné 2,3 milliards de m³ d'eau, au 21 avril 2021, les retenues ont atteint environ 8,3 MMm³, soit un taux de remplissage de 51,5%, contre 36,5% (5,7 MMm³) au 23 novembre 2020, avant les premières précipitations. Ce taux dépasse ainsi celui enregistré à la même période de l'an passé, qui était de l'ordre 48,65% (7,6 MMm³). Certains barrages sont même remplis à plus de 100% et sont en débordement naturel. Après deux années successives de sécheresse, les agriculteurs et les citoyens

sont enfin soulagés, et cette situation peut atténuer les situations précédentes de sécheresse.

Les multiples climats qui caractérisent le Maroc sont-ils un atout ou plutôt un inconvénient par rapport au réchauffement climatique ?

En tant que pays d'Afrique du Nord qui se situe entre deux zones climatiques, tempérée au Nord, tropicale au Sud, le Maroc se distingue par quatre types de climat: climat humide, climat subhumide, climat semi-aride et climat aride. Les climatologues confirment que les changements climatiques vont affecter directement les quatre modèles climatiques du Maroc. Des observations qui ont été réalisées sur les dernières décennies attestent de la progression du climat semi-aride vers le Nord du pays. Durant la période 1961-2008, le réchauffement varie entre +0,1°C par décennie sur l'extrême Nord, 0,3°C par décennie sur la région atlantique, à l'exception d'Essaouira et 0,4°C par décennie en montagne, notamment dans la région du Sud de l'Atlas.

Le meilleur scénario prévoit une hausse des températures moyennes annuelles, par rapport à la période 1967-2005, de 1 à 1,5°C à l'horizon 2100, sur l'ensemble du Maroc. Aujourd'hui, nous en sommes à + 1,4°C. Dans un scénario pessimiste, on assisterait à une hausse des températures sur l'ensemble du pays à l'horizon 2100 qui oscillerait entre 5 et 7°C dans les régions du Sud-Est de la chaîne de l'Atlas, entre 4 et 5°C dans les régions méditerranéennes, les régions atlantiques ainsi que le centre du pays et entre 3 et 4°C dans les provinces sahariennes. En bref, les changements climatiques sont devenus une réalité et il faut agir et passer à la vitesse supérieure pour atténuer ses effets.

propos recueillis par
Chady Chaabi



APPLICAT-EX
Société à responsabilité
limitée Au capital de
10.000,00 dirhams
Siège social : N° 79
LOTISSEMENT
AL MOSTAKBAL,
GH A1, 1 ER ETAGE
APPARTEMENT N°2,
SIDI MAAROUF,
CASABLANCA
RC N°: 302015 /
CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
14/07/2016, les associés de
la Société dite APPLICAT-
EX SARL, au Capital de
10.000,00 Dirhams, sise à
N° 79 LOTISSEMENT AL
MOSTAKBAL, GH A1, 1
ER ETAGE APPARTE-
MENT N°2, SIDI MAAR-
ROUF, CASABLANCA ont
décidé ce qui suit :
• La dissolution anticipée
de la Société.
• Nomination de Mr.
GRAND PHILIPPE JEAN-
MARIE en qualité de liqui-
dateur de la Société.
• Siège de liquidation fixé
à :
N° 79 LOTISSEMENT AL
MOSTAKBAL, GH A1, 1
ER ETAGE APPARTE-
MENT N°2, SIDI MAAR-
ROUF, CASABLANCA
Le dépôt légal a été effectué
au Tribunal de Commerce
de Casablanca le 03.03.2021
sous le n° 768375.

N° 3543/PA

Immatriculation personne
physique
MR AIT MBARK KHALID
KHALID AIT MBARK
RC: 440338
Mr AIT MBARK KHALID
titulaire de la CIN N
JE257399 demeurant à
DIAR AL ANDALOUS 2
GH 1 IMM 8 NR 9 BOUS-
KOURA CASA.
Activités : TABAC DEBIT-
TANT DE VENDANT EN
DETAIL
Siège sociale : MAG 14
RDC IMM 8 GH 1A DIAR
ANDALOUS BOUS-
KOURA CASA.
Eléments ajoutés ou sup-
primés : RADIATION DU
REGISTRE DE COM-
MERCE EN RAISON DE
L'ARRET D'EXPLOITA-
TION SUITE CESSATION
COMPLETE D'ACTIVITE.
Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de commerce
de Casablanca le
15/04/2021 sous la réfé-
rence de dépôt légal 1538
N° 3544/PA

* URBANIS *

Société A Responsabilité
Limitée à Associé Unique
Au capital de 25 000.00
dirhams
Siège Social : 39 Rue
Normandie Appt. N° 10,
Racine – Casablanca
TRANSFERT DU SIEGE
SOCIAL

• Suivant Procès Verbal des
délibérations de l'Assem-
blée Générale Extraordi-
naire en date du 29 mars
2021, il a été décidé ce qui
suit :
- Transfert du siège social
de l'adresse sus-indiquée à
l'adresse suivante : Casa-
blanca, 39 Rue Normandie,
Appt. N° 9 – Quartier Ra-
cine ;
- Mise à jour des statuts.
DEPOT LEGAL : Le dépôt
légal a été effectué au
Greffé du Tribunal de Com-
merce de Casablanca, le 19
avril 2021 sous le numéro
774967.

N° 3545/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
SECRETARIAT GENERAL

Programme Prévisionnel modificatif et complémentaire des Marchés 2021

Maitre d'ouvrage : Monsieur le Wali de la Région de Guelmim-Oued Noun, Gouverneur de la Province de Guelmim
ANNEE BUDGETAIRE : 2021

En application des dispositions de l'article 14 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel modificatif et complémentaire des marchés que Monsieur le Wali de la Région de Guelmim-Oued Noun, Gouverneur de la Province de Guelmim, Sous-ordonnateur du budget Général, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

Travaux

Objet de travaux	Nature de Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour Le lancement	Coordonnées du service Concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, aux Coopératives, à l'Union des coopératives et aux auto-entrepreneurs
Travaux de construction de six unités préscolaires Type 1 à la province de Guelmim -Marché Alloti - : Lot n°1 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Toutline à la commune d'Abaynou. Lot n°2 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Iguissel à la commune d'Abaynou. Lot n°3 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Agmad à la commune d'Ifrane A/S. Lot n°4 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Ighir Ifrane à la commune d'Ifrane A/S. Lot n°5 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Taourirt izakame - Timoussan à la commune d'Ifrane A/S. Lot n°6 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Talaaint à la commune de Timoulay.	Construction	Province Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	2 ^{ème} trimestre	Tel : 05 28 87 32 07 Fax : 05 28 87 09 44 05 28 87 26 39 Email : servicemarches@hotmail.com	30 %

Fournitures

Type de fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, aux Coopératives, à l'Union des coopératives et aux auto-entrepreneurs
Fournitures	Achat de fournitures de bureau, papeterie et fournitures pour le matériel technique et informatique.	-	Province de Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	2 ^{ème} trimestre	Tel : 05 28 87 32 07 Fax : 05 28 87 09 44	30 %
Fournitures	Equipement du centre de gestion des risques des inondations.	-	Province de Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	2 ^{ème} trimestre	05 28 87 26 39 Email : servicemarches@hotmail.com	30 %
Fournitures	Achat de matériel et mobilier de bureau.	-	Province de Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	2 ^{ème} trimestre		30 %
Fournitures	Acquisition de matériel informatique et logiciels.	-	Province de Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	2 ^{ème} trimestre		30 %

Services

Type de services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, aux Coopératives, à l'Union des coopératives et aux auto-entrepreneurs
Etudes techniques	Les études techniques et suivi des travaux de construction d'un centre de secours auxiliaire de la protection civile à la commune de Taghijit.	Province de Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	2 ^{ème} trimestre	Tel : 05 28 87 32 07 Fax : 05 28 87 09 44 05 28 87 26 39 Email : servicemarches@hotmail.com	30 %
Etudes géotechniques et contrôle	L'étude géotechnique et contrôle des matériaux de construction d'un centre de secours auxiliaire de la Protection Civile à la commune de Taghijit.	Province de Guelmim	Appel d'offres ouvert sur offre de prix	2 ^{ème} trimestre		30 %
Etude architecturale	L'étude architecturale et le suivi des travaux de construction d'un centre de secours auxiliaire de la Protection Civile à la commune de Taghijit.	Province de Guelmim	Consultation architecturale	2 ^{ème} trimestre		30 %

N°3546/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
 PREFECTURE DE MARRAKECH
 SECRETARIAT GENERAL
 DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES
 SERVICE DES MARCHES

**AVIS MODIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRE OUVERT
 SUR OFFRE DE PRIX N° 16/2021/INDH**

Le Wali de la Région de Marrakech-Safi et Gouverneur de la Préfecture de Marrakech informe le public intéressé par l'Appel d'Offres Ouvert N°16/INDH/2021 du 27 avril 2021 à 10 heures relatif à la FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MÉDICO-TECHNIQUES DESTINES AUX MAISONS D'ACCOUCHEMENT RELEVANT DE LA PREFECTURE DE MARRAKECH des modifications suivantes :

1- AVIS D'APPEL D'OFFRE :

a- Date d'Ouverture des Plis : La date d'ouverture des Plis est reportée au 04 mai 2021 à 10 heures au lieu du 27 avril 2021 à 10 heures

b- La date de dépôt des catalogues et prospectus est reportée au 03 mai 2021 à 15H00 au lieu du 26 avril 2021 à 12H00.

2- REGLEMENT DE CONSULTATION: ARTICLE 14


La date limite de dépôt des catalogues et prospectus est reportée au 03 mai 2021 à 15H00 au lieu du 26 avril 2021 à 12H00.

3- CPS: L'article 14 du CPS est modifié comme suit: Le cautionnement provisoire est fixé à VINGT MILLE DH (20 000,00 DH) AU LIEU DE VINGT CINQ MILLE DH (25 000,00 DH).

N°3547/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية
 والتكوين المهني والتعليم
 العالي والبحث العلمي

**APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 04/FMPC/2021
 (Séance publique)**

Le Vendredi 30/04/2021 à 10h il sera procédé dans la salle de réunion de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant.

La gestion d'un local destiné à la vente de repas « prêts à manger » et de produits divers au profit des étudiants et du personnel de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés bureau n° 139 de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca à l'adresse suivante sis 19, rue Tarik BnouZiad, Casablanca, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.com

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :	L'Estimation du coût des prestations
- 5.000,00 DH (Cinq Mille Dirhams)	100.000,00 DH TTC (Cent Mille Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au service des Marchés bureau n° 139 de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca avant le jour d'ouverture.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit Déposé le jour d'ouverture à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

- pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (8) du règlement de consultation.

N°3550/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION ORIENTALE
 PREFECTURE D'Oujda-ANGAD
 CERCLE Oujda BANLIEUE NORD
 CAIDAT D'AIN SFA
 COMMUNE D'AIN SFA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX
 (SEANCE PUBLIQUE)
 N° 02/2021.**

Le Mercredi 19 Mai 2021 à 10h30mn , il sera procédé, dans le bureau du président de la Commune de Ain Sfa à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres sur offres de prix N° 02/2021 pour location d'un café communal relatif des biens de la Commune Ain Sfa , situé au centre de Ain Sfa . Selon le tableau suivant :

objet	Heure d'ouvertures des plis	Caution provisoire	Estimation minimale de loyer mensuel .	observations
Café	10h30mn	2000 ,00 dirhams (Deux Mille DHS)	600 ,00 DHS (Six Cent DHS).	Pour plus de renseignements ; voir le règlement de la consultation et CPS relatifs à l'appel d'offres ouvert n° 02/2021

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service technique de la Commune de Ain Sfa , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics au site suivant : www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article.19 du décret n°2.12.349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 ci-dessus.


Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Ain Sfa
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la commune.
- ✓ Soit déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

- La visite des lieux est facultative, aura lieu Lundi 10 Mai 2021 à 11h00 au siège de la commune intéressée.

N°3548/PA


 Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
 DE LA REGION MARRAKECH-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 05/AREF/2021

Le 18/05/2021 à 10Heures, il sera procédé dans les locaux de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech - Safi, Service des achats et des marchés (Bureau des marchés)sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'acquisition de mobilier des internats et cantines scolaires au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF M-S en deux lots séparés comme suit :

lot	Objet	Caution provisoire en Dhs	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC en Dhs
1	Acquisition de mobilier des internats et cantines scolaires au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF M-S (Métallique et semi-métallique)	12 000.00 (Douze mille)	1 163 940,00 (Un million cent soixante-trois mille neuf cent quarante)
2	Acquisition de mobilier des internats et cantines scolaires au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF M-S (Literie)	21 000.00 (Vingt et un mille)	2 093 760,00 (Deux millions quatre-vingt-treize mille sept cent soixante)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Jomada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 – 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➤ Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech le 17/05/2021 à 16h00 (date et heure limites pour le dépôt).

N°3549/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 06/BC/2021
Le 18 / 05 / 2021 à 10 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs

à l'Appel d'Offre Ouvert sur offres de prix, pour : ACHAT DE MATERIEL ET DE MOBILIER DE BUREAU POUR LES POSTES DE COMMANDEMENT RELEVANT DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés et de la Comptabilité relevant de la division du Budget et des Marchés du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut également être téléchargé à par-

tir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
-Le cautionnement provisoire est fixé à : Trente Mille Dirhams (30 000,00 dh)
-L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à Un million cent quatre-vingt-seize mille deux cent huit dirhams TTC (1 196 208,00 DH TTC).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les candidats peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés ;
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les échantillons exigés par

le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du chef du Service de logistique relevant du Secrétariat Général de la Province de Khouribga avant le 17 / 05 / 2021 à 10 heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation
N° 3555/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGIONALE GUELMIM –OUED NOUN
PROVINCE DE TAN-TAN
COMMUNE D'EL-OUATIA
SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 01-2021/CO

Le président du conseil communal d'EL-OUATIA porte à la connaissance du public que

L'avis d'appel d'offre ouvert N° 01-2021-C.O relatif au :

PRESTATION DE GARDIENNAGE, SURVEILLANCE ET SECURITE DES LOCAUX ET TOUTES AUTRES SERVICES RELEVANT DE LA COMMUNE D'EL-OUATIA -PROVINCE DE TAN-TAN. Paru dans journal « Libération » du Lundi 12 Avril 2021 ; Numéro d'insertion : 9290

A rectifié comme suit

Estimation : 3350244.48 DHS (TROIS MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE MILLE DEUX CENT QUARANTE QUATRE DIRHAMS, 48 CTS).

Au lieu de :

Estimation : 3173537.76 DHS (TROIS MILLIONS CENT SOIXANTE TREIZE MILLE CINQ CENT TRENTE SEPT DIRHAMS, 76 CTS)

Caution provisoire : 70000.00 DHS (SOIXANTE DIX MILLE DIRHAMS)

Au lieu de :

Caution provisoire : 64000.00dhs (SOIXANTE QUATRE MILLE DIRHAMS), le reste est sans changement.

N°3551/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE AL HAOUZ
CERCLE AMIZMIZ
CAIDAT OUGUITA
COMMUNE SIDIBADHAJ

AVIS D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNEL ANNEE : 2021

La commune de sidibadhaj organise l'examen d'aptitude professionnel au titre de l'année 2021 pour l'accès aux grades ci-après :

Grade actuel	Grade d'accès	Date d'examen (épreuves écrites)	Nombre de poste	Année
Ass .Technitien.3 ^{ème} Grade Ech. 6	Ass .Technitien.2 ^{ème} Grade Ech. 7	10/06/2021	01	2021
Ass .Administratif.3 ^{ème} Grade Ech. 6	Ass .Administratif.2 ^{ème} Grade Ech. 7	10/06/2021	01	2021

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite.
- Copie conforme d'Arrête de reclassement au dernier grade.
- Copie conforme dernier arrête d'avancement.
- Copie de la C.I.N.

Les dossiers de candidature des intéressés doivent être déposés auprès du bureau des ressources Humaines de la commune, dernier délai le : 20/05/2021

N°3554/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
Direction Regionale aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du sud
Direction Provinciale aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification d'Essmara

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS
N° 16/2021 du 18 /05/2021
- SEANCE PUBLIQUE -**

Le Mardi 18 Mai 2021 à dix heures (10 h00 mn) il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial des Eaux et Forêts d'Essmara à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Exécution des travaux de reboisement (Entretien des plantations anciennes) sur une superficie de 180 hectares aux périmètres de la Ceinture Verte (Lot N° 01 :02 :03 :04 et 05) sis dans le territoire de la Commune territoriale d'Essmara, Province d'Essmara reparti en deux lots :

N° du lot	Objet du lot	Cautionnement provisoire	Estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage
01	Exécution des travaux de reboisement (Entretien des plantations anciennes) sur une superficie de 150 hectares aux périmètres de la Ceinture Verte (Lot N° 01 :02 :03 et 05) sis dans le territoire de la Commune territoriale d'Essmara, Province d'Essmara (lot 01)	30 000,00 dhs (Trente mille dirhams)	902 220,00 dhs (Neuf cent deux mille deux cent vingt dirhams zéro centime TTC)
02	Exécution des travaux de reboisement (Entretien des plantations anciennes) sur une superficie de 30 hectares au périmètre de la Ceinture Verte (Lot N° 04) sis dans le territoire de la Commune territoriale d'Essmara, Province d'Essmara (lot 02)	10 000,00 dhs (Dix mille dirhams)	180 642,00 dhs (Cent quatre vingt mille six cent quarante deux dirhams zéro centime TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés et de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmara ou télécharger à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du Décret n° 2.12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés et de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmara.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante: Direction Provinciale des Eaux et Forêts BP 198 Essmara,
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le 07/05/2021, le lieu de rendez-vous est fixé à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmara à 11 h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N°3552/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
Direction Regionale aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du sud
Direction Provinciale aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification d'Essmara

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS
N° 17/2021 du 20/05/2021
- SEANCE PUBLIQUE -**

Le Jeudi 20 Mai 2021 à dix heures (10 h00 mn) il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial des Eaux et Forêts d'Essmara à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : La réalisation des travaux de lutte contre l'ensablement (Fixation mécanique et biologique) sur 30 ha, dans la commune territoriale de Sidi Ahmed Lâaroussi, Province d'Essmara reparti en deux lots :

N° du lot	Objet du lot	Cautionnement provisoire	Estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage
01	La réalisation des travaux de lutte contre l'ensablement (Fixation mécanique et biologique) sur 15 ha, au périmètre dénommé : Sidi Ahmed Lâaroussi (L.CE 3), commune territoriale de Sidi Ahmed Lâaroussi, Province d'Essmara (lot 01)	40 000,00 dhs (Quarante mille dirhams)	1 130 400,00 dhs (Un million cent trente mille quatre cent dirhams zéro centime TTC)
02	La réalisation des travaux de lutte contre l'ensablement (Fixation mécanique et biologique) sur 15 ha, au périmètre dénommé : Sidi Ahmed Lâaroussi (L.CE 4), commune territoriale de Sidi Ahmed Lâaroussi, Province d'Essmara (lot 02)	40 000,00 dhs (Quarante mille dirhams)	1 130 400,00 dhs (Un million cent trente mille quatre cent dirhams zéro centime TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés et de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmara ou télécharger à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du Décret n° 2.12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés et de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmara.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante: Direction Provinciale des Eaux et Forêts BP 198 Essmara,
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le 10/05/2021, le lieu de rendez-vous est fixé à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmara à 11 h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N°3553/PA

ALITOP DEVELOPPEMENT CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/04/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : « BALITOP DEVELOPPEMENT » SARL D'ASSOCIE UNIQUE
 Objet social : Travaux divers, tous corps d'état, les travaux de bâtiment, la construction, la peinture, le carrelage, l'étanchéité, l'ingénierie, l'installation électrique et climatisation, la promotion immobilière en général, voirie, travaux d'assainissement et réseaux divers, la menuiserie en général, la plomberie, sanitaire, travaux de revêtement de sol, pose de carreaux et marbre, Travaux de jardinage et entretiens des espaces ; Négoce en général de tous biens, matériels et équipements ;
 Siège social : GROUPE AT-TAKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA
 Durée : 99 ans
 Capital social : Cent mille (100 000,00) dirhams
 Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12
 Gérance : Mr RAHIOUI ABDELILAH, titulaire de la C.I.N N°U170057
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 20/04/2021 sous le n°499699 du registre de commerce.

N° 3557/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER POLE FINANCES, ACHATS ET JURIDIQUE DIRECTION ACHATS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° T5655/PIC
 Le 19 MAI 2021 à 9 heures (Heure locale), Il sera procédé, dans les bureaux du Centre de Formation Ferroviaire de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI, AGDAL, RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes :
 LIGNE DE CASABLANCA A SIDI KACEM
 Etude d'exécution et réa- lisation d'une buse de diamètre 2000 mm par fonçage sous voies fer- rées au PK 16+300
 Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé gratuite- ment à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespub- lics.gov.ma et du portail ONCF à l'adresse www.oncf.ma suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation
 - Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 30 000,00 Dirhams.
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre Mil- lions Trois Cent Vingt et Un Mille Cinq Cent Soixante (4 321 560,00)DH TTC.

- Il est prévu une visite des lieux le 06 MAI 2021 à 11 heures.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Achats ONCF (RG.0003/PMC- version 02).
 Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer contre récé- pissé leurs plis dans le bu- reau indiqué ci dessus à l'adresse susvisée ;
 • Soit les envoyer par cour- rier recommandé avec ac- cusé de réception au bureau précité ;
 • Soit les remettre au prési- dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou- verture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3558/PA

Royaume du Maroc Ministère de la Santé Délégation Provincial de Berkane Centre Hospitalier Provincial EDDERRAK - Berkane
 Avis d'Appel d'offres Ouvert N° : 05/21
 Le 17 MAI 2021 à 10 Heures il sera procédé à la salle des réunions du Centre Hospi- talier Provincial « EDDER- RAK » de Berkane, sise à : Rue la Victoire Hay El Has- sani Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'exécution des prestations de : Préparation et distribution des repas aux malades hospitalisés et personnel de garde du Cen- tre Hospitalier Provincial de Berkane et l'Hôpital de proximité de Saïdia.
 • Le dossier d'appel d'of- fres peut être retiré au bu- reau de Sous ordonnance- ment du CHP Berkane, sise à : Rue la Vic- toire Hay El Hassani Ber- kane, Il peut également être téléchargé à partir du por- tal des marchés publics : www.marchespublics.gov. ma

• Le dossier d'appel d'offre peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par l'article 19 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente Mille Dirhams (30 000,00 Dhs)
 • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
 Montant maximum : 1623160,00 dirhams 00 cts. (Un million six cent vingt-trois mille cent soixante dhs 00 centimes TTC)
 • Le contenu, la présenta- tion ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 • Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bu- reau précité à l'adresse : Rue la Victoire Hay El Has-

sani Berkane.
 - Soit déposer contre récé- pissé leurs plis dans le bu- reau de Sous ordonnance- ment du CHP Berkane, sise à : Rue la Vic- toire Hay El Hassani Ber- kane.
 - Soit les remettre au prési- dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou- verture des plis.
 - Soit les remettre par voie électronique à travers le portail des marchés publics
 • Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
 • Il est prévu des visites des lieux au CHP de Berkane et à l'hôpital de Saïdia: 07 Mai 2021 à 10h.

N° 3559/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUARZAZATE COMMUNE D'OUARZAZATE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 12/FDT /2021
 Le 18 Mai 2021 à Onze heures (11h), il sera pro- cédé, dans le Bureau de Monsieur le Président de la Commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Acqui- sition de matériels cinéma- tographiques y compris installation pour équipe- ment de deux salles de cinéma à la Commune d'Ouarzazate.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de Service des Marché de la Commune d' Ouarzazate, sis au Bd. Mohammed V Ouarzazate, Tél/Fax : 05.24.88.24.30.

Il peut être aussi télécharge- de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat : www.marchespub- lics.gov.ma.

Le cautionnement provi- soire est fixé à la somme de : 15.000,00 DHS (Quinze mille Dirhams).
 L'Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 937.200,00 dhs (Neuf cent trente sept mille deux cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi- vent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récé- pissé leurs plis au Bureau d'ordre de la Commune de Ouarzazate.
 - Soit les envoyer par cour- rier recommandé avec ac- cusé de réception au bureau précité
 - Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.
 - Soit les remettre au Prési- dent de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou- verture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

N.B : La visite de lieu aura lieu le 03 Mai 2021 à 10h
 N° 3560/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 09/DRAO/2021
 Le 18/05/2021. à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES BESOINS DES ENTITÉS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRI- CULTURE DE L'ORIENTAL OUJDA EN LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUIINT ESS- RAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état www.marchespu- blics.gov.ma.

- le cautionnement provi- soire est fixé à la somme de : (10 000,00 dhs) dix Mille dirhams TTC.

- l'estimation des coûts des prestations est d'Arrêté à la somme de : (243625.00 dhs) Deux Cent Quarante Trois mille Six Cent Vingt Cinq Dirhams TTC ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossier des concurrents doi- vent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Mous- tapha, Route AOUIINT ESS- RAK BP 704 -Oujda ;
 - soit déposer contre récé- pissé leurs plis au secréta- riat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
 - Soit les transmettre par voie électronique dans les condi- tions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septem- bre 2014.

- soit les remettre au prési- dent de la commission d'ap- pel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 11 du règlement de Consultation.

N° 3561/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SETTAT COMMUNE DE SETTAT CS /DSC /SM AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 02/2021

Le 18/05/2021 à 10 h du matin, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la commune de Settata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix pour la location d'un local com- mercial de la commune de Settata.

Local (immeuble municipal n° 1,2 et 3 Settata)
 - Le dossier d'Appel d'Of- fres peut être retiré auprès du service de l'administra- tion fiscale de la commune de Settata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov. ma.

*Cautionnement provisoire : un récépissé délivré par Mr le trésorier provincial de Settata d'une valeur égale à 10 000,00 dhs .

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit par mois :
 Local (immeuble municipal n° 1,2 et 3 Settata) : 5.000,00 dhs .

*Un montant forfaitaire, rela- tif à la vente de pas-de- porte du local sus-indiqué doit être versé par l'attribu- taire du marché, détaillé comme suit : local (immeu- ble municipal n° 1,2 et 3 Set- tat) : 1.000 000,00 dhs .

*Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispo- sitions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service de l'administration fiscale de la commune de Settata.

- Soit déposer, contre récé- pissé, au service de l'admini- stration fiscale de la commune de Settata.
 - Soit remis, séance tenante, au président de la commis- sion d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 3562/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR REGION CASABLANCA SETTAT PROVINCE D'ELJADIDA CERCLE D'ELJADIDA CAIDAT OULJED BOUAZIZ ELJANOUBIA COMMUNE SIDI M' HAMED AKHDIM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°:01/2021

Le 19/05/2021 à 11 H 30, il sera procédé, Au siège de la Commune Sidi M' hamed Akhdim, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'of- fres ouvert sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet :
 - Construction et équipement d'un château au Douar Dar boumehdi.

• Le dossier d'appel d'of- fres peut être retiré au bu- reau technique de la Commune Sidi M'hamed Akhdim et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespu- blics.gov.ma.

* Caution provisoire : Cinq mille Dirhams (5 000,00 Dhs).

* Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 441 018,00 Di- rhams (Quatre cent quar- ante et un Mille dix-huit Dirhams, 00 Centimes) TTC.

• Le contenu, la présenta- tion ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

• Les concurrents peuvent :
 - soit les envoyer par cour- rier recommandé avec ac- cusé de réception au bureau précité ;

- soit déposer contre récé- pissé leurs plis dans le bu- reau technique de la Commune Sidi M'hamed Akhdim.

- Soit transmettre leurs dossier par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.mar- chespublics.gov.ma.

- soit les remettre au prési- dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou- verture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3563/PA

القلم : تارودانت
 دائرة : ايفرم
 قيادة : والقاضي
 جماعة : والقاضي

إعلان

يعين رئيس المجلس الجماعي لجماعة : والقاضي انه سيجري امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة : مساعد تقني من الدرجة الثانية وذلك يوم : 28 ماي 2021 ابتداء من الساعة : العاشرة صباحا بمقر جماعة : والقاضي عدد المناصب المتباري بشأنها : واحد

***شروط الترشيح :**

يشترك في هذا الامتحان المساعدون التقنيون من الدرجة الثالثة التابعين للجماعة والمتوفرون على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة .

آخر أجل لتلقي الترشيحات هو يوم : 26 ماي 2021

N°3566/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE TAN-TAN
COMMUNE
D'EL-OUATIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° 02-2021/C.O

Le : 18/05/2021 à 11 h 00 min sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la Commune d'EL-OUATIA, province de Tan-Tan à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour: L'ACHAT DU MATÉRIEL POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC. COMMUNE D'EL-OUATIA PROVINCE DE TAN-TAN.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés publics à la commune d'EL-OUATIA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7500.00 DHS (SEPT MILLE CINQ CENT DIRHAMS). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 378192.00 (Trois Cent Soixante Dix Huit Mille Cent Quatre Vingt Douze Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Service des Marchés Publics.

• Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et de Finance n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 et 10 du règlement de consultation.
N° 3566/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
AREF MARRAKCH -
SAFI

DIRECTION D'EL KELAA
DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 04/FDR/2021

Le 20/05/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Les études techniques et le suivi des travaux de construction du lycée collégial Sidi El Hattab à la commune Sidi El Hattab, province El Kelaa des Sraghna.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (1 500,00 DH) Mille Cinq Cent Dirhams.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : (60 000,00 DH) Soixante Mille Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;

- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.
* Les certificats de qualifica-

tion délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans les domaines D14, D15 et D16 ;

D14 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages.

D15 : Courant Fort et Courant Faible pour bâtiments à tous usages.

D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.

* Pour les candidats étrangers, les certificats de qualifications ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3567/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
AREF MARRAKCH -
SAFI

DIRECTION D'EL KELAA
DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 08/INV/2021

Le 25/05/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les travaux de renouvellement des salles en préfabriqué aux écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna répartis en quatre lots :

- Lot N° 01 : Vingt et Un (21) salles;
- Lot N° 02 : Vingt (20) salles;
- Lot N° 03 : Dix Sept (17) salles;
- Lot N° 04 : Douze (12) salles.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

• Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de :
- Lot N° 01 : (90 000,00 DH) Quatre vingt dix mille Dirhams ;

- Lot N° 02 : (90 000,00 DH) Quatre vingt dix mille Dirhams ;

- Lot N° 03 : (70 000,00 DH) Soixante dix mille Dirhams ;

- Lot N° 04 : (50 000,00 DH) Cinquante mille Dirhams.

• L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :

- Lot N° 01 : (3 806 556,00 DH) Trois Millions huit Cent six Mille cinq Cent cinquante six DH ;

- Lot N° 02 : (3 720 081,60 DH) Trois Millions sept Cent vingt Mille quatre vingt et un DH, 60 cts ;

- Lot N° 03 : (3 178 012,80 DH) Trois Millions Cent soixante dix huit Mille douze DH, 80 cts ;

- Lot N° 04 : (2 333 565,60 DH) Deux Millions trois Cent trente trois Mille cinq Cent soixante cinq DH, 60 cts.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;

- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les certificats de qualification et de classification de-

mandés sont :
• Secteur : A (Constructions)

• Qualification : A 2 (Travaux courants en béton armé -maçonnerie pour bâtiment)

• Classe : 4

Pour les candidats étrangers, les certificats de qualification et de classification ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3568/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° : 01/2021/CA

Le 17/05/2021 à 09h00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation - région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Les études et la conception de projet architecturale et le suivi des travaux d'extension des salles de classe aux écoles primaires, relevant de la direc-

tion provinciale de Taroudant.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des Marchés relevant de la direction provinciale de ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à TAROUDANT, ou téléchargé du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de:(3.600.000,00Dhs) Trois Millions SixCentMille Dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les dossiers des architectes sont soit :
- déposés, contre récépissé, auprès du bureau des Marchés, service des Affaires Administratives et Financières relevant de la direction provinciale de TAROUDANT.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer, leurs plis, par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.
N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.
N° 3569/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
MARRAKECH -SAFI
PROVINCE DE CHICHAOUA
COMMUNE DE SAIDATE

**Avis d'appel d'offres ouvert
N°02/2021**

Le 17 mai 2021 à 10 heures du matin, il sera procédé dans le bureau du président de la commune saïdate .
A l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°02/2021.

Concernant

« TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIAISON RELIANT LA RP 2026 ET DOUAR LKHNIG SUR 1.500 KM 1^{ER} TRANCHE COMMUNE SAIDATE » lot unique

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré du bureau service technique communal.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public www.marchéspublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (24000.00 DH) (vingt-quatre milleDH).

L'estimation des couts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixe a la somme de (825444.00) (huit cent vingt-cinq mille quatre cent quarante-quatreDH TTC.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25,27,29 et 31 du décret N° :2.12.349 du 8 jourmada 11434 (20 mars2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyé par courrier recommande avec accuse de réception du bureau précité.
- Doit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique communal.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Envoyés par voie électronique au maître d'ouvrage conformément à l'arrête de ministre de l'économie et de finance n°20-14 du 04 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique .

- Les pièces justificatives a fournir sont celles prévus a l'article N° 4 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE

	secteur	classe	Qualifications exigées
Nouveau système	B	5	B1 ; B3 ; B5

Il est prévu une visite des lieux le 10 MAI 2021a 11-heures du matin au commune saïdate

N°3564/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FOUF BEN SALEH
CERCLE DE BENI MOUSSA CHARKIA
CAIDAT D' OULED ZMAM
C-T OULED ZMAM

Avis des examens d'aptitudes professionnels

La commune Ouled Zmam organize le 23 mai 2021 à 9 h des examens d'Aptitudes professionnels au titre de l'année 2021. Ces examens sont ouvert pour les fonctionnaires de la commune occupants le grade suivant :

- Adjoint technique 3^{ème} grade.

et qui ont l'ancienneté de six ans au moins dans ce grade

Les intéressés doivent déposer leurs demandes au bureau d'ordre de la commune avant le 17/05/2021.

N°3565/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° : 02/2021/CA
Le 17/05/2021 à 11heures
00 minutes du matin, il sera
procédé, dans la salle des
réunions de la direction
provinciale de ministère de
l'éducation nationale et de
la formation professionnelle,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
à TAROUDANT, à l'ouverture
des plis relatifs à la consulta-
tion architecturale pour : Les
études et la conception de
projet architecturale et le
suivi des travaux de construc-
tion du lycée collégial Tassou-
sfi, relevant de la direction
provinciale de Taroudant.
Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut être
retiré au bureau des marchés,
service des affaires administra-
tives et financières de la
direction provinciale de
TAROUDANT, ou télé-
chargé du portail des marchés
publics : www.marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de 6 250
000,00Dhs (HT) (Six
Millions Deux Cent Cinquante
Mille Dirhams).
Le contenu ainsi que la
présentation et le dépôt des
dossiers des architectes
doivent être conformes aux
dispositions de l'article 120
Décret n° 2-12-349 du 8
Jumada Ier 1434 (20 mars
2013) relatif aux marchés
publics
Les dossiers des architectes
soit soit :
- déposés, contre récépissé,
auprès du bureau des
Marchés, service des Affaires
Administratives et Financières
relevant de la de la direction
provinciale de
TAROUDANT.
- Soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité.
- Soit déposer, leurs plis, par
voie électronique via le portail
marocain des marchés
publics.
- soit remis, séance tenante,
au président de jury de la
consultation architecturale
au début de la séance et
avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 08 du règlement
de la consultation architecturale
du projet en question.
N.B : - Toute pièce fournie
doit être certifiée conforme
à l'original.

N° 3570/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
:07/2021/INV.
Le 17/05/2021 à 09 heures
30 minutes, il sera procédé,
dans la salle des réunions de
la direction provinciale de
l'Académie Régionale de
l'Éducation et de la Forma-
tion - région Souss Massa à
TAROUDANT, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de prix
N° : 07/2021/INV, pour études
techniques et le suivi des
travaux d'extension des salles
de classe aux écoles
primaires, relevant de la
direction provinciale de Tarou-
dant.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
des affaires administratives
et financières à la direction
provinciale de Taroudant, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
comme suit : 43200,00Dhs
(TTC toute Taxe Comprise).
(Quarante Trois Mille Deux
Cent Dirhams toute Taxe
Comprise).
La caution provisoire : 3
000,00Dhs (Trois Mille Dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n°2-12-
349 relatif aux marchés
publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis
contre récépissé dans le
service des affaires administra-
tives et financières.
• Soit les envoyer, par
courrier recommandé avec
accusé de réception, au
service précité.
• Soit les envoyer par voie
électronique via le portail
marocain des marchés
publics.
• Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.
Les concurrents installés
au Maroc doivent produire
une copie certifiée
conforme à l'original du
certificat d'agrément dans
le domaine d'activité (Bâti-
ment) D14, D15, D16.
(Ce certificat tient lieu du
dossier technique)
Les concurrents non instal-
lés au Maroc sont dispensés
de produire le certificat cité,
ci-dessus, mais doivent
fournir le dossier technique
tel que prévu par l'article 9
du règlement de consulta-
tion.
N.B : - Toute pièce fournie
doit être certifiée conforme
à l'original.

N° 3571/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
:08/2021/INV.
Le 17/05/2021 à 10h00
min, il sera procédé, dans la
salle des réunions de la di-
rection provinciale de
l'Académie Régionale de
l'Éducation et de la Forma-
tion - région Souss Massa à
TAROUDANT, à l'ou-
verture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offres ouvert sur
offres de prix N° :
08/2021/INV, pour Le
contrôle technique des
études et le suivi des tra-
vaux d'extension des salles
de classe aux écoles
primaires, relevant de la
direction provinciale de
Taroudant.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
des affaires administratives
et financières à la direction
provinciale de Taroudant,
il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
comme suit : 86400,00Dhs
(TTC toute Taxe Comprise).
(Quatre Vingt Six Mille
Quatre Cent Dirhams
Toute Taxe Comprise).
La caution provisoire : 2
000,00 Dhs (Deux Mille
Dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n°2-12-
349 relatif aux marchés
publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis
contre récépissé dans le
service des affaires administra-
tives et financières.
• Soit les envoyer, par
courrier recommandé avec
accusé de réception, au
service précité.
• Soit les envoyer par voie
électronique via le portail
marocain des marchés
publics.
• Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.
N.B : - Toute pièce fournie
doit être certifiée conforme
à l'original.

N° 3572/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE

D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :10/2021/INV.
Le 17/05/2021 à
11heures30 minutes, il sera
procédé, dans la salle des
réunions de la direction
provinciale de l'Académie
Régionale de l'Éducation et
de la Formation - région
Souss Massa à TAROU-
DANT, à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix N° : 10/2021/INV,
pour études techniques et
le suivi des travaux de
création du lycée collégial
Tassoufî à la CT Tassoufî,
relevant de la direction
provinciale de Taroudant.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
des affaires administratives
et financières à la direction
provinciale de Taroudant,
il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
comme suit : 75000,00Dhs
(TTC toute Taxe Comprise).
(Soixante Quinze Mille
Dirhams toute Taxe
Comprise).
La caution provisoire : 2
000,00Dhs (Deux Mille
Dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n°2-
12-349 relatif aux marchés
publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis
contre récépissé dans le
service des affaires administra-
tives et financières.
• Soit les envoyer, par
courrier recommandé avec
accusé de réception, au
service précité.
• Soit les envoyer par voie
électronique via le portail
marocain des marchés
publics.
• Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.
Les concurrents installés
au Maroc doivent produire
une copie certifiée
conforme à l'original du
certificat d'agrément dans
le domaine d'activité (Bâti-
ment) D14, D15, D16.
(Ce certificat tient lieu du
dossier technique)
Les concurrents non instal-
lés au Maroc sont dispensés
de produire le certificat cité,
ci-dessus, mais doivent
fournir le dossier technique
tel que prévu par l'article 9
du règlement de consulta-
tion.
N.B : - Toute pièce fournie
doit être certifiée conforme
à l'original.

N° 3573/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :11/2021/INV.
Le 17/05/2021 à 12h00
min, il sera procédé, dans la
salle des réunions de la di-
rection provinciale de
l'Académie Régionale de
l'Éducation et de la Forma-
tion - région Souss Massa à
TAROUDANT, à l'ou-
verture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offres ouvert sur
offres de prix N° :
11/2021/INV, pour Le
contrôle technique des
études et le suivi des tra-
vaux de création du lycée
collégial Tassoufî à la CT
Tassoufî, relevant de la
direction provinciale de Tarou-
dant.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
des affaires administratives
et financières à la direction
provinciale de Taroudant,
il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
comme suit : 150000,00Dhs
(TTC toute Taxe Comprise).
(Cent Cinquante Mille
Dirhams toute Taxe
Comprise).
La caution provisoire : 2
000,00 Dhs (Deux Mille
Dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n°2-
12-349 relatif aux marchés
publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis
contre récépissé dans le
service des affaires administra-
tives et financières.
• Soit les envoyer, par
courrier recommandé avec
accusé de réception, au
service précité.
• Soit les envoyer par voie
électronique via le portail
marocain des marchés
publics.
• Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.
N.B : - Toute pièce fournie
doit être certifiée conforme
à l'original.

N° 3574/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Département des Eaux
et Forêts
Direction Régionale
des Eaux et Forêts
et de la lutte contre
la Désertification
de Tadla Azilal
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
04/2021/DREFLCD/TA
Le 19/05/2021 à 10 H , il
sera procédé dans les bu-

reaux de la Direction Régi-
onale des Eaux et Forêts et
de la lutte contre la Déserti-
fication de Tadla Azilal à
Béni Mellal à l'ouverture
des plis relatifs à l'Appel
d'Offres sur offres de prix
pour la réalisation de
l'étude d'ouverture et de
réhabilitation de piste
d'une longueur de 60,12
km dans les provinces de
Béni Mellal et Azilal, répa-
tie en deux lots :
Lot 1 : la réalisation de
l'étude d'ouverture et de
réhabilitation de piste
d'une longueur de 18,52
km dans la province de
Béni Mellal.
Lot2 : la réalisation de
l'étude d'ouverture et de
réhabilitation de piste
d'une longueur de 41,6 km
dans la province d'Azilal
Le dossier d'Appel d'Offres
peuvent être retirés du Bu-
reau de la Comptabilité et
Marchés de la Direction Ré-
gionale des Eaux et Forêts
et de la lutte contre la Dé-
sertification de Tadla Azilal
à Béni Mellal. Il peut égale-
ment être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics de l'Etat
www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provi-
soire est fixé comme suit :
Dix Mille Dirhams (10
000,00 dhs) pour chaque
lot.
L'estimation des coûts des
prestations, établie par le
maître d'ouvrage est
fixée à :
Lot n° 1 : Cent vingt un
mille deux cent dirhams
(121 200,00 Dhs)
Lot n° 2 : Deux cent
soixante treize mille neuf
cent soixante dirhams (273
960,00 Dhs)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des Articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 du 20 Mars 2013 relatif
aux marchés public.
Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au
bureau précité.
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau de la Comptabilité et
des Marchés de la Direction
Régionale des Eaux et For-
êts et de la lutte contre la
Désertification de Tadla
Azilal quartier belle vue à
Béni Mellal.
• Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'Appel d'Offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
• Soit les transmettre par
voies électronique au maître
d'ouvrage via le portail des
marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'Article 8 du règlement
de consultation
DOSSIER TECHNIQUE
COMPRENANT :
-Une copie certifiée
conforme à l'original, du
certificat d'agrément des
personnes physiques ou
morales exécutant des
prestations d'études et de
maîtrises d'œuvre se
rattachant au domaine
d'activité (D4).
-Les entreprises non instal-
lées au Maroc doivent
fournir un dossier technique
tel que prévu par le
règlement de la consultation
N° 3575/PA

Constitution FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL- BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537743001
GSM: 0661205870.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/12/2020, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : «ATLAS MONTAGE GRUE » SARL AU.
Siège Social : BUREAU B IMM 5 LOT N°1 HAY OTHMANE BOUZNIKA.
Associé : Mr. HICHAM MOUATAMID, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales
TOTAL : 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales
Objet : MONTAGE ET MAINTENANCE DES GRUES A TOUR .
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. HICHAM MOUATAMID.
Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de première instance de Benslimane sous le N°6763, et dépôt légal a été effectué le 29/03/2021 sous le N°194.

N° 3578/PA

LARITEX MAROC CREATION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca 15-03-2021, il a été établi les statuts d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : «LARITEX MAROC » S.A.R.L.
OBJET :
• Marchand de tissus En Gros, demi Gros
• Négoce Import-export
• La réalisation et l'entreprise

de toutes les opérations d'importation et d'exportation.
• Le commerce, l'achat, la vente, l'échange, la consignation.
• La commission, la représentation, le courtage, la commercialisation.
• La distribution de tous articles de tissus naturels, artificiels, synthétique et de toute nature.
• Le dépôt, l'acquisition, l'agent de fabrication, l'étude, la cession, l'exploitation, la concession, l'exclusivité directe ou indirecte de tous brevets, marques, licences et tout procédés.
SIEGE SOCIAL : 5, BD ABDELLAH BEN YASSINE, IMM BELLEDONE, ETAGE 5 N° 5 -CASABLANCA - DUREE : 99 ans .
CAPITAL : 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées
GERANCE : Confiée à Messieurs :
- EL KETTANI LARBI - EL KETTANI MOHAMED Les cogérants déclarent, chacun en ce qui leur concerne, accepter cette nomination en précisant qu'ils n'existe de leurs chef aucune incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination.
- Les actes relatifs à l'administration de la société sont signés séparément par les cogérants associés de la société.
EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre .
BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associé unique soit distribué soit reporté soit mis en réserve.
II/ Le dépôt légal a été effectué au G . T . C de Casablanca le 15 avril 2021 .sous le N° 774543.
POUR EXTRAIT ET

MENTION LES CO- GERANTS N° 3579/PA

SAVE ENVIRONMENT -CREATION -
I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca 12-04-2021, il a été établi les statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : « SAVE ENVIRONMENT » S.A.R.L D'ASSOCIE UNIQUE "
OBJET :
• Nettoyage industriel
• Gestion de L'environnement
• Assainissement
• Collecte, traitement et valorisation des déchets
• Contrôle et Audit des contrats de la gestion déléguée
• Réalisation des études et des audits relatives à la protection de l'environnement
• Formation en matière de l'environnement
• Jardinage
• Gardiennage
SIEGE SOCIAL : LOTISSEMENT ESSALAM 2, IMM N° 66, 3eme Etage, APT N° 9 AHL LOUGHLAM SIDI BERNOUSSI -CASA-BLANCA -
DUREE : 99 ans.
CAPITAL : 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams
Chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées
En totalité à Monsieur EL OUAFIQ AZZEDDINE. Associe unique.
GERANCE : Confiée à M. EL OUAFIQ AZZEDDINE pour une durée illimitée, et ce avec les pouvoirs les plus étendus.
EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre .
BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est sui-

vant décision de l'associé unique soit distribué soit reporté soit mis en réserve.
II/ Le dépôt légal a été effectué au G . T . C de Casablanca le 19 AVRIL 2021 .sous le N° ...774982 .
N° 3580/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PREFECTURE SKHIRATE-TEMARA DIVISION BUDGET ET MARCHÉ SERVICE MARCHES Appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 1 /2021

Le 18 Mai 2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle de réunion du secrétariat général de la Préfecture de Skhirate-Témara à l'ouverture des plis relative à L'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Achat de matériel et mobilier de bureau pour l'équipement des postes de commandement. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de : bureau du service des marchés de la préfecture de Skhirate-Témara il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état (www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00Dhs (Dix Mille dirhams)
L'estimation est fixé à la somme de :390480,00 Dhs (Trois CENT QuatreVingt Dix Mille Quatre Cent Quatre Vingtdirhams).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 des marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la préfecture de Skhirate-Témara
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés de l'état (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'article 148 du décret 2-12-349 relatif aux Marchés Publics. Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la préfecture de Skhirate-Témara au plus tard le 17 Mai 2021 à 10 H.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3581/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PREFECTURE SKHIRATE-TEMARA DIVISION BUDGET ET MARCHÉ SERVICE MARCHES Appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 2 /2021

Le 18 Mai 2021 à 11 H, il sera procédé dans la salle de réunion du secrétariat général de la Préfecture de Skhirate-Témara à l'ouverture des plis relative à L'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Achat de matériel et mobilier de bureau pour l'équipement du siège de la préfecture de Skhirate Témara.
Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré auprès de : bureau du service des marchés de la préfecture de Skhirate-Témara il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état (www.marchespublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 4 000,00Dhs (Quatre Mille dirhams)
L'estimation est fixé à la somme de :148080,00 Dhs (CENT Quarante-huit Mille Quatre-vingtdirhams).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 des marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la préfecture de Skhirate-Témara
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés de l'état (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'article 148 du décret 2-12-349 relatif aux Marchés Publics. Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la préfecture de Skhirate-Témara au plus tard le 17 Mai 2021 à 11 H.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 3582/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION SAHRA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :09/2021/INV.

Le 17/05/2021 à 10h30min,il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 09/2021/INV, pour la réception des fonds de foulles et le contrôle de qualité des matériaux des travaux d'extension des salles de classe aux écoles primaires, relevant de la Direction Provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 86400,00Dhs (TTC Toute Taxe Comprise), (Quatre Vingt Six Mille Quatre Cent Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité	CQ.1	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de consultation.

N°3576/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION SAHRA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :12/2021/INV.

Le 17/05/2021 à 12h30min,il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 12/2021/INV, pour la réception des fonds de foulles et le contrôle de qualité des matériaux des travaux de création du lycée collégial Tassoufi à la CT Tassoufi, relevant de la direction provinciale de taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 150000,00Dhs (TTC Toute Taxe Comprise), (Cent Cinquante Mille Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité	CQ.1	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de consultation.

N°3577/PA

Horizons

Les arguments en faveur des taxes vertes à la consommation



De nombreux gouvernements, qui visent à favoriser une reprise post-pandémique verte et inclusive, ont adopté le slogan «Reconstruire mieux». Jusqu'à présent, les décideurs se sont concentrés sur l'augmentation des dépenses publiques de manière à relever les défis climatiques et environnementaux tout en créant des emplois pour les défavorisés. Mais les conservateurs budgétaires craignent que la marée montante d'encre rouge ne noie les économies dans l'endettement et ne conduise à un retour de bâton sur les marchés financiers.

La pandémie n'étant pas encore terminée, les politiciens régnent sans surprise à tempérer davantage les esprits en parlant d'augmentations fiscales. Mais le changement socialement durable qu'ils prétendent rechercher exigera des réformes des recettes.

Pour l'instant, le débat fiscal actuel porte davantage sur la combinaison des impôts que sur leur niveau. Il s'agit de taxes plus intelligentes plutôt que plus élevées. La clé ici est de passer de la taxation du travail à la taxation de l'utilisation des ressources. Les décideurs devraient donc envisager d'introduire des taxes à la consommation progressives sur les produits à forte intensité de ressources.

Ce n'est pas une nouvelle idée. Les économistes soutiennent depuis longtemps que financer des réductions d'impôt sur le revenu en augmentant les taxes sur l'utilisation des ressources et les dommages environnementaux serait plus efficace et équitable. De telles taxes remédieraient à l'incapacité du marché à pénaliser les pollueurs pour les coûts qu'elles infligent à la société.

Les intérêts particuliers ont repoussé de telles propositions pendant des décennies. Mais alors que nous sortons des multiples perturbations de la pandémie, nous voyons l'ampleur et la portée de l'action gouvernementale, des modèles commerciaux et de nos modes de vie personnels sous un jour radicalement nouveau. Il y a maintenant une réelle opportunité de

changement.

Un moyen efficace d'atténuer le réchauffement climatique serait d'augmenter le prix des émissions de dioxyde de carbone en imposant des taxes sur le carbone ou en limitant l'offre de permis d'émissions négociables, tout en supprimant progressivement les subventions de longue date aux combustibles fossiles. Cela sera beaucoup discuté dans la perspective du sommet sur le climat de la COP26 des Nations Unies à Glasgow en novembre.

Mais les défis environnementaux et sociaux plus larges auxquels est confronté le programme «Reconstruire en mieux» vont au-delà de la nécessité d'accélérer le passage des combustibles fossiles aux énergies renouvelables. C'est là qu'interviennent les taxes vertes à la consommation.

Bien que la tarification du carbone alimenterait les chaînes d'approvisionnement pour faire grimper les prix des biens à forte intensité de ressources, l'impact sur la production, l'utilisation et l'élimination des ressources non énergétiques serait modéré et indirect. Du point de vue des consommateurs, les émissions de CO₂ sont un ennemi invisible. Les impôts directs à la consommation qui sont clairement liés aux préjudices liés aux biens que les gens achètent, utilisent et déversent seraient plus transparents et compréhensibles. Lier les taxes vertes au poids et à la taille des biens pourrait établir un lien plus clair avec l'utilisation des ressources non renouvelables et contribuerait à faire évoluer les normes sociales. Les personnes utilisant des voitures plus grosses ou vivant dans des maisons plus grandes paieraient ainsi plus, ce qui rendrait les options plus petites plus attrayantes. Cela encouragerait également les producteurs à innover, à adopter des méthodes «circulaires» moins gourmandes en ressources et à offrir des services permettant aux consommateurs de partager plutôt que de posséder des actifs.

Encore une fois, ce n'est pas une idée nouvelle: l'économiste EF Schumacher l'a

épousée dans son livre *Small Is Beautiful* en 1973. Depuis, l'Amérique en particulier a développé une histoire d'amour avec les grands. Mais nous ne pouvons et ne devons clairement pas aspirer à un monde dans lequel chaque ménage habite un manoir et possède un SUV de deux tonnes et demie. Imposer des taxes progressivement plus élevées sur l'achat et l'utilisation de gros biens de consommation durables tels que les voitures et les maisons inciterait les consommateurs à adopter des habitudes de dépenses plus durables.

Naturellement, comme toute augmentation de taxe, ces taxes sur les produits plus élevés se heurteraient à une forte opposition. Mais la justification des taxes serait claire et, surtout, juste. Et leur caractère progressif implique que le fardeau serait supporté de manière disproportionnée par les ménages à revenu élevé qui consomment des biens plus gros et plus gourmands en ressources.

Selon une estimation, en 2015, les 10% les plus riches de la population mondiale étaient responsables de 52% des émissions cumulées de CO₂, les 1% les plus riches représentant à eux seuls 15%. Taxer fortement les matériaux et l'énergie qu'ils consomment pourrait être vendu aux riches comme une option plus acceptable que des impôts sur le revenu ou sur la fortune plus élevés.

La pandémie et les verrouillages associés nous ont donné une idée des dangers de la consommation excessive et de la mobilité. Bien que les gens abandonnent certaines de leurs nouvelles habitudes forcées une fois la pandémie terminée, beaucoup reconnaîtront que leur bonheur et leur bien-être sont mieux servis en interagissant avec les autres qu'en accumulant plus de choses.

Un moyen encore plus puissant pour les gouvernements d'obtenir un soutien pour de nouvelles taxes à la consommation serait de conclure un «Grand Bargain vert» avec le public pour utiliser les recettes pour accélérer le programme Reconstruire mieux. Les recettes de ces impôts pour-

raient, par exemple, financer une baisse des impôts sur le travail, en particulier pour les moins bien payés. Cela rendrait le paquet doublement progressif.

Une option serait un «dividende carbone», selon lequel les ménages recevraient un revenu forfaitaire financé par le produit de la taxe verte. Cela profiterait de manière disproportionnée aux ménages les plus pauvres.

Une autre possibilité serait d'utiliser les nouvelles recettes pour réduire les impôts ou augmenter les subventions pour les services et les produits verts. Les verrouillages pandémiques ont gravement endommagé les entreprises et les services locaux, en particulier dans les secteurs de la restauration, des loisirs et de l'hôtellerie.

Dans le même ordre d'idées, les gouvernements pourraient utiliser une partie des recettes fiscales pour financer des investissements verts, notamment en aidant les ménages à investir dans les véhicules électriques (en particulier les petits) et les systèmes énergétiques domestiques. Le financement pourrait également être orienté vers les investissements des entreprises et du gouvernement dans les infrastructures nécessaires et dans la recherche et le développement.

De plus, la politique budgétaire des principales économies mondiales reste pour le moment expansionniste. Cela signifie que les taxes à la consommation verte pourraient être introduites progressivement sur un certain nombre d'années, avec la dépense du produit potentiellement pré-chargé comme acompte sur le Grand Bargain vert.

Cela aggraverait les déficits publics à court terme, mais aiderait à lancer une reprise plus durable. Les politiciens étant plus concentrés que jamais sur la satisfaction des besoins des populations et de la planète, le moment est venu de mettre en place un programme plus ambitieux pour écologiser le système fiscal.

Par Mark Cliffe
Ancien économiste en chef
du groupe ING

George Floyd, de la galère au statut d'icône antiraciste

Portrait



Son nom a été scandé par des manifestants du monde entier, son visage s'affiche sur des fresques aux quatre coins de l'Amérique: depuis sa mort, George Floyd incarne, plus que tout autre, les victimes des violences policières et du racisme aux États-Unis.

"Papa a changé le monde." Avec ses mots d'enfants, sa fille de six ans, Gianna Floyd, a résumé le paradoxe d'une fin tragique, qui a entraîné un sursaut moral bien au-delà des frontières américaines.

Le 25 mai 2020, à Minneapolis, cet Afro-Américain de 46 ans est mort asphyxié sous le genou d'un policier blanc, Derek Chauvin, déclaré mardi coupable de son meurtre dans cette même ville du nord des États-Unis.

Son calvaire avait mis un terme à une vie marquée par les épreuves, mais aussi par les actes de générosité. Du haut de ses presque deux mètres, il était considéré par ses proches comme un "superman" qui professait la paix, le sport et l'amour de Dieu, après des dé-mêlés judiciaires et malgré ses addictions.

Né en 1973 en Caroline du Nord, il a grandi dans un quartier majoritairement noir et pauvre de Houston, au Texas. "Nous n'avions vraiment pas grand-chose mais nous étions là les uns pour les autres", a raconté sa cousine Sharedeh Tate.

Au lycée, il joue le rôle d'un grand frère pour les jeunes du quartier. "Il apprenait aux jeunes comment se comporter comme des hommes car il avait déjà beaucoup vécu", selon son frère,

Philonise Floyd.

Il brille au football américain et au basket, sport qu'il choisira à l'université. "Sur les terrains, c'était un monstre, mais dans la vie, quand il parlait aux gens, c'était un doux géant", d'après Philonise.

Pendant le procès, sa compagne pendant trois ans, jusqu'à sa mort, Courtney Ross, a raconté, en pleurs, comment il l'avait séduite avec "sa voix grave, râpeuse".

Elle s'est confiée aussi sur la part sombre de leur relation, leurs addictions. "C'est une histoire classique de gens qui deviennent dépendants aux opiacés parce qu'ils souffrent de douleurs chroniques. Moi c'était au cou, lui au dos", a-t-elle lâché.



Le policier blanc, Derek Chauvin, a été déclaré mardi coupable du meurtre de George Floyd

Tout au long du procès, la famille Floyd est apparue soudée. Chaque jour, pendant les débats, un proche était présent dans la salle d'audience.

George Floyd n'a pas terminé ses études universitaires, préférant revenir à Houston pour subvenir aux besoins de sa famille. Dans les années 1990, il se lance dans le rap et "Big Floyd" connaît un petit succès sur la scène indépendante locale.

Mais il n'échappe pas à la violence qui gangrène alors la scène underground de Houston. Plusieurs condamnations pour vol, trafic et usage de drogue, puis cambriolage, le mènent en prison à la fin des années 2000.

Après quatre ans de détention, il se tourne vers Dieu et rencontre le pasteur d'une église qui s'installe dans son quartier, dit Third Ward. Grâce à sa notoriété et son aura, cet immense fan de LeBron James attire les jeunes pour des cours de religion et des matches de basket.

"Il inspirait la puissance, il était doué avec les mots", explique Philonise Floyd.

Faute de trouver un travail stable, il part pour le Minnesota en 2014, pour "changer de décor" selon son frère, et pour aider financièrement la mère de Gianna, son troisième enfant qui vient de naître.

Il travaille pour l'Armée du salut, comme chauffeur de camion, puis devient vigile dans un bar avant de perdre son emploi quand le Minnesota ferme ses restaurants pour lutter contre la pandémie de coronavirus.

"J'ai mes défauts et mes faiblesses, et je ne suis pas meilleur qu'un autre", admettait en 2017 George Floyd dans un message sur Instagram, en appelant à la fin des violences par armes à feu.

Le 25 mai, il achète un paquet de cigarettes dans un commerce de Minneapolis, dans le Minnesota. Le caissier le soupçonne d'avoir écopé un faux billet et appelle la police.

George Floyd, qui a consommé du fentanyl, un puissant opiacé, et de la méthamphétamine, s'oppose, sans violence, aux agents qui veulent l'embarquer. Rapidement, il se retrouve menotté, plaqué au sol, avec le genou droit de Derek Chauvin sur le cou.

Pendant plusieurs minutes, il supplie "Je ne peux pas respirer", puis son corps cesse de s'agiter. Le policier maintient la pression jusqu'à l'arrivée d'une ambulance. Bien trop tard.

La scène, filmée par une passante, suscite une onde de choc mondiale. Partout, les manifestants descendent dans les rues, scandent son nom et réclament justice, pour lui et tous les Afro-Américains, dont il incarne désormais les supplices.

Il repose depuis juin à Houston, près de sa mère Larcenia, dont la mort en 2018 l'avait abattu et dont il avait le surnom "Cissy" tatoué sur la poitrine.

Dans le quartier de son enfance, deux fresques lui rendent hommage. L'une, en face du complexe HLM de brique rouge où il a grandi, présente "Big Floyd" entouré de deux ailes d'anges et une auréole sur la tête.



Coupe du Trône

Le Wydad dernier qualifié aux quarts de finale

Le Wydad de Casablanca s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe du Trône de football (saison 2019-2020), en battant le Rapide Oued Zem sur le score fleuve de 4 buts à 1, mardi soir au complexe de l'OCP à Khouribga, en huitièmes de finale.

Yahya Jabrane (16^e, s.p.), Aymane El Hassouni (30^e s.p., 50^e) et Ayoub El Kaabi (52^e) ont inscrit les buts des Casablancais, alors que l'Ivoirien Bl Nilmar a sauvé l'honneur pour les locaux (67^e, s.p.).

En quarts de finale, les hommes de Fouzi El Benzarti seront opposés, le 5 mai prochain, au Chabab de Mohammedia, vainqueur du Difaâ El Jadida.

Pour le compte du même tour, le Raja de Béni Mellal retrouvera le 4 mai le Hassania d'Agadir, alors que l'AS FAR devra en décroûdre avec le Raja de Casablanca en match au sommet de ce tour.

Le dernier quart mettra aux prises le Moghreb de Tétouan et le Maghreb de Fès, le 6 mai.

Valse des entraîneurs

L'effet domino continue

Plusieurs clubs de la Botola Pro D1 "Inwi" de football ont changé leurs entraîneurs cette saison, alors que la compétition n'est qu'à sa 12^e journée, posant des points d'interrogation sur les raisons qui sous-tendent ce phénomène devenu sport national des clubs marocains.

Cette pratique a pris de l'ampleur ces dernières années dans la Botola Pro, les clubs préférant ainsi faire des entraîneurs des boucs émissaires au lieu d'aller chercher la source du mal, ce qui met davantage de pression sur les coaches dont les résultats sont le seul avocat face à toutes les critiques.

Tantôt sous prétexte du manque de résultats, tantôt en raison de l'insatisfaction du public ou encore de la non atteinte des objectifs tracés au départ, les clubs de la Botola semblent avoir tout mis en œuvre afin de rectifier le tir le plus tôt possible, coûte que coûte, quand bien même l'entraîneur en payera le prix.

Certes, il est tout à fait légitime de tenter de remettre le train sur les rails avant qu'il ne soit trop tard, mais il est

évident que l'entraîneur n'est pas dans la majorité des cas le seul responsable des mauvais résultats enregistrés.

Il va sans dire que la séparation avec un entraîneur et l'engagement d'un autre impactent financièrement le budget des clubs, ce qui interpelle quant aux critères de choix des entraîneurs et à la responsabilité qu'assument les commissions chargées de cette tâche.

Si Juan José Maqueda Sanchez fut le premier à ouvrir le bal dès décembre dernier après avoir quitté le navire du Moghreb de Tétouan (MAT), Jamal Sellami a été le dernier à jeter l'éponge, après avoir réussi l'exploit de remporter le titre de la Botola Pro D1 la saison écoulée avec le Raja de Casablanca, de se qualifier aux demi-finales de la Ligue des champions, à la finale de la Coupe Mohammed VI des clubs arabes champions, mais aussi aux quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), édition 2020-2021.

Le club de la Colombe blanche avait nommé Youness Belahmar à la tête de la barre technique du club,

mais il n'a disputé que deux matches avec le MAT avant d'être remplacé par Jamaledine Driede.

Entre-temps, la valse des entraîneurs a battu son plein et atteint son paroxysme lors de la 8^e journée avec 8 coaches licenciés en autant de journées, ce qui en dit long sur la stabilité technique des clubs marocains et la pertinence des choix opérés par leurs responsables.

L'AS FAR s'est séparée, de son côté, d'Abderrahim Taleb, après cinq journées seulement, avant de le remplacer par le Belge Sven Vandebroek, qui a réussi à redresser la barre du club militaire qui occupe actuellement la 3^e place du classement général.

Khalid Fouhami a également fait ses valises à Zemama, en mars dernier, lui qui avait suppléé Mohammed Ismail Alaoui, mais ce dernier a retrouvé son poste après le limogeage de Fouhami.

Abdellatif Jrindou a payé lui aussi le mauvais début de la Botola Pro D1 avec le Moghreb de Fès. Le club de la cité spirituelle du Royaume a fait si-

gner l'entraîneur argentin Miguel Angel Gamondi, ancien coach du Hassania d'Agadir et du Wydad de Casablanca.

Le Rapide Club Oued Zem (RCOZ) a, de son côté, mis fin au contrat le liant à l'ancien international marocain Youssef Fertout après seulement 7 journées. Le RCOZ, lanterne rouge avec seulement une seule victoire à son actif cette saison, est dirigé actuellement par le technicien Fouad Sahabi. Pour sa part, le Hassania d'Agadir s'est séparé de son entraîneur tunisien Mounir Chbil et s'est attaché les services de Reda Hakam, qui a conduit le club soussi à la 5^e place du classement provisoire, ex-aequo avec le Mouloudia d'Oujda (MCO) et l'Ittihad de Tanger.

Le MCO a, lui aussi, remercié son coach Abdeslam Ouaddou dans une affaire qui a fait couler beaucoup d'encre, avant de désigner le Français Bernard Casoni en tant que nouvel entraîneur.

Pas loin d'Oujda, la Renaissance de Berkane a, elle aussi, changé d'entraîneur cette saison, après la démis-

sion de Tarik Sektioui, qui a conduit pourtant le club à son premier sacre africain en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Pedro Ben Ali a pris les rênes du club de l'Oriental qui peine encore à retrouver son rythme de croisière, tant en Botola Pro qu'en Coupe de la CAF.

Et pour finir, le Raja de Casablanca, l'un des ténors du football marocain, a nommé le Tunisien Lassaad Chabbi, la semaine écoulée, en tant que nouvel entraîneur du club casablancais, en remplacement de Jamal Sellami, démissionnaire.

Lassaad Chabbi, ancien coach de la formation tunisienne de l'US Monastir, a signé avec les Verts un contrat qui court jusqu'à la fin de la saison. Changer n'est pas gagner. D'autant plus que plusieurs clubs n'ont pas réussi à redresser la barre après avoir engagé un nouveau coach, alors que d'autres ont préféré maintenir leur staff technique et ne pas céder à la pression du public.

Rachid Maboudi
(MAP)



Jamal Sellami a été contraint à la démission.

Fouzi Lekjaa : La construction de centres régionaux de formation favorisera le développement du football national



Le président de la Fédération royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa, a appelé les responsables des Ligues régionales à accorder davantage d'intérêt à la formation et à la formation continue afin de hisser le niveau de la pratique sportive au niveau local, assurant que la construction de centres régionaux de formation favorisera le développement du football national.

Lors d'une réunion avec les présidents des Ligues régionales, tenue mardi au Complexe Moham-

med VI de football à Salé, M. Lekjaa a assuré que la Fédération procédera à la signature d'un partenariat avec une institution nationale afin de construire des sièges unifiés des Ligues régionales, notant que l'assiette foncière sera à la charge de la Ligue.

Dans ce sens, des centres régionaux de formation relevant de chaque Ligue seront construits, à l'instar de ceux de Saïdia, Béni Mellal et Laâyoune, indique un communiqué de la FRMF.

En vue de favoriser l'esprit de

compétition et dénicher de nouveaux talents, les participants à cette réunion ont plaidé pour la programmation de matches et compétitions inter-ligues au profit des jeunes catégories.

Pour ce qui est de la bonne gouvernance et de la dotation des Ligues régionales en ressources humaines qualifiées dans les domaines administratif et financier, il a été convenu d'organiser un concours pour le choix du secrétaire général et du responsable financier de chaque Ligue.

Sport

La Super Ligue mort née... *Et maintenant ?*



Quarante-huit heures et puis s'en va: après avoir menacé lundi de bouleverser l'ordre établi du football européen, les promoteurs de la Super Ligue ne peuvent que constater l'échec de leur projet controversé après le retrait des six clubs anglais... en attendant les prochains désistements.

Par un retournement de situation aussi tonitruant que l'avait été son irruption dans le paysage, cette compétition privée, imaginée par de grands clubs pour supplanter la Ligue des champions, l'historique compétition européenne depuis 1955, s'est retrouvée mardi vidée d'une partie de sa substance.

La faute aux retraits successifs mardi de six de ses douze clubs fondateurs, tous anglais: Manchester City d'abord, puis Arsenal, Liverpool, Tottenham et Manchester United et pour finir Chelsea.

"Nous avons fait une erreur et nous nous excusons pour cela", a écrit Arsenal dans un communiqué, résumant en une phrase ce que les supporters, les instances et les gouvernements s'évertuaient à faire remarquer depuis deux jours.

Ces clubs pensaient convaincre le monde du football en proposant plus

de matches à fort enjeu, et visaient des revenus colossaux en s'assurant un ticket permanent dans une épreuve quasiment inaccessible aux autres équipes européennes, avec 15 des 20 membres qualifiés d'office.

Mais les rebelles ont essayé une levée de boucliers générale, qui a fini par porter ses fruits en Angleterre.

Et ce n'est sans doute pas fini: l'Inter Milan pourrait être le prochain à faire machine arrière, selon l'agence de presse italienne Ansa à qui une source interne au club a déclaré "au stade actuel, l'Inter n'est plus intéressée par le projet de Super Ligue".

Les créateurs de la Super Ligue ont réagi à ce Brexit des clubs anglais en annonçant qu'ils allaient "reconsidérer les étapes les plus appropriées pour remodeler le projet", ce qui s'apparente à une suspension du projet.

La presse européenne qualifie en tous cas, à l'image du quotidien madrilène Marca, la Super Ligue de "Super ridicule", le tabloïd britannique Daily Mirror parle de ce revers comme d'un "nouvel espoir pour le football" quand en Italie, la Gazzetta dello sport évoque le "singulier record": en 48 heures, elle a réussi à unir contre elle "les leaders politiques, le parlement européen, les institutions sportives, toute la presse in-

ternationale, les tifosi, les entraîneurs et les joueurs, et même des entreprises qui avaient adhéré au projet".

"Les frondeurs ont mal mesuré l'ampleur de la tempête qu'ils ont déclenchée", analyse le journal sportif français L'Equipe qui relève que "la résistance la plus forte est venue d'Angleterre".

En attendant de savoir ce qu'il adviendra de cette Super Ligue très mal engagée, cet épisode rocambolesque place désormais le foot européen face aux immenses dissensions qui l'animent, entre riches clubs avides de bénéfices et nécessaire maintien d'une forme d'équité et d'incertitude sportives.

Les dissidents seront-ils punis pour avoir envisagé une telle révolution? La réforme de la Ligue des champions à l'horizon 2024, adoptée lundi, sera-t-elle maintenue alors qu'elle ne semblait pas les satisfaire suffisamment, tout en étant critiquée par certains supporters comme étant peu lisible?

Autant de questions dont l'Union européenne de football (UEFA) devra se saisir, elle qui a pourtant lâché du lest ces dernières années face aux plus gros.

Cela ressemble en tout cas à une victoire du football populaire face aux grands patrons et actionnaires, symbo-

lisé par exemple par les quelques centaines de fans de clubs anglais qui ont manifesté mardi soir leur désapprobation aux abords du stade Stamford Bridge de Chelsea, à Londres, à défaut de pouvoir le faire en tribunes pour cause de pandémie.

C'est un succès aussi, plus relatif, pour les instances du football, dont les menaces de représailles ont fini par dissuader certains clubs rebelles, ces "serpents", "guidés uniquement par l'avidité", des mots mêmes du président de l'UEFA Aleksander Ceferin.

Celui-ci n'avait pas hésité à brandir l'exclusion de ces clubs, et de leurs joueurs, de toutes les compétitions nationales et internationales, une menace reprise ensuite par Gianni Infantino, le patron de la Fédération internationale (Fifa).

La Super Ligue, emmenée par le patron du Real Madrid Florentino Pérez, semblait avoir anticipé ces menaces. Elle avait même remporté mardi une première victoire judiciaire en obtenant d'un tribunal de commerce de Madrid une décision susceptible de geler provisoirement toute sanction la concernant.

Mais en face, la défiance a été trop générale, à l'image des communiqués de grands diffuseurs indiquant qu'ils se

refuseraient à accompagner le projet via de juteux contrats de droits télévisuels.

La réunion prévue vendredi du Comité exécutif de l'UEFA a également pu refroidir certaines velléités puisque l'instance envisageait d'examiner l'exclusion des trois clubs "mutins" encore en lice dans le dernier carré de l'édition actuelle de la Ligue des champions (City, Chelsea et le Real).

Mais c'est au sein du monde du foot lui-même que l'opposition s'est montrée la plus virulente.

Les joueurs de Liverpool, club frondeur, ont publié un communiqué commun pour affirmer leur rejet. Cette opinion a rejoint celle de Pep Guardiola, entraîneur vedette de Manchester City, autre club dissident. Pour le Catalan, "ce n'est pas du sport si le succès est garanti ou si perdre n'a aucune importance".

Les clubs anglais out, restent désormais trois espagnols et trois italiens, mais toujours aucun allemand ni français, deux nations majeures qui ont pu manquer à la Super Ligue pour présenter un front commun.

La solution ne passera peut-être pas par la Super Ligue. Au football européen d'en inventer une autre, dès mercredi.

Le président de l'UEFA veut rebâtir l'unité du foot européen



Le président de l'UEFA Aleksander Ceferin s'est réjoui mercredi matin du retrait de six clubs anglais parmi les 12 promoteurs d'une Super Ligue privée, promettant de "rebâtir l'unité" du football européen et "d'avancer ensemble".

"L'important maintenant est d'aller de l'avant, de rebâtir l'unité dont ce sport jouissait auparavant, et d'avancer ensemble", a-t-il déclaré dans un communiqué.

Le patron de l'UEFA, qui avait tendu mardi matin la main aux frondeurs en les incitant à "changer d'avis", a répété "qu'il était admirable de reconnaître une erreur, et ces clubs ont fait une grosse erreur".

"Mais ils sont de retour au bercail maintenant, et je sais qu'ils ont beaucoup à offrir non seulement à nos compétitions, mais aussi à l'ensemble du football européen", a-t-il poursuivi.

Parmi les clubs anglais qui ont fait demi-tour, Manchester City et Chelsea sont en demi-finales de l'actuelle Ligue des champions, et étaient menacés d'être privés dès cette année de la fin de la compétition.

Les six autres clubs dissidents, emmenés par le Real Madrid - lui aussi demi-finaliste de la C1 -, ont annoncé de leur côté qu'ils allaient "reconsidérer les étapes les plus appropriées pour remodeler le projet".

Agnelli : *Le foot n'est plus un jeu mais une industrie*

"Le football n'est plus un jeu mais un secteur industriel et a besoin de stabilité", affirme le président de la Juventus Andrea Agnelli, l'un des instigateurs du projet de Super Ligue dans des interviews parues mercredi dans la presse italienne.

Dans deux entretiens accordés mardi après-midi, avant l'annonce du désistement des clubs anglais, le patron de la Juve défend l'objectif de ce projet annoncé dans la nuit de dimanche à lundi par douze des plus grands clubs européens.

"Entre nos clubs, il y a un pacte de sang, on va avancer. (Le projet) a 100% de chances de succès", dit-il cité par la Repubblica.

"Nous avons besoin de règles économiques et financières strictes telles que celles établies dans la Superligue", ajoute-t-il, en affirmant que le "football



n'est plus un jeu".

"Nous sommes tous nés comme un jeu et avons des statuts et des règles du jeu, mais nous ne pouvons plus lancer les dés et voir quel chiffre sort, aujourd'hui nous sommes une industrie de 25 milliards", précise-t-il dans le Corriere dello sport.

Pour justifier cette nouvelle compétition, qui apparaît désormais morte-née après le retrait des six clubs anglais, Andrea Agnelli souligne que "le foot-

ball traverse une énorme crise d'attractivité vis-à-vis des nouvelles générations". "La fermeture des stades pendant un an le met en évidence pour ceux qui ont des enfants de 10 à 15: ils sont intéressés par autre chose. C'est un processus accéléré par l'épidémie", dit-il dans la Repubblica.

Particulièrement visé par les critiques pour avoir ouvertement soutenu la réforme de la Ligue des champions initiée par l'UEFA avant de lui tourner le dos pour s'engager dans le projet concurrent de la Super Ligue, le président de la Juventus affirme qu'il "s'attendait à une telle réaction". "Je pense que ça durera encore quelques semaines, il faudra se parler", a-t-il ajouté.

Quant à sa rupture personnelle avec le président de l'UEFA Aleksander Ceferin, dont il était proche: "Ce sont des détails de vie personnelle", répond-il.